



Assemblée générale

Cinquante-sixième session

89^e séance plénière

Jeudi 20 décembre 2001, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Han (République de Corée)

La séance est ouverte à 10 heures.

Points 20 (suite) et 43 de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale

f) Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre

La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales

Rapports du Secrétaire général (A/56/681 et A/56/687)

Projet de résolution (A/56/L.62)

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne afin qu'il présente le projet de résolution A/56/L.62.

M. Schumacher (Allemagne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter le projet de résolution de cette année sur l'Afghanistan au titre des points 20 f) et 43. Je voudrais annoncer que depuis la publication du projet de résolution A/56/L.62, les pays suivants se sont portés coauteurs : Haïti, Inde, Iran (République islamique d'), Jordanie, Lettonie, Madagascar, Maurice, Namibie, Nicaragua, Pakistan, République

centrafricaine, République unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Suriname, Uruguay, Vanuatu et Venezuela, ainsi qu'un grand nombre de pays qui sont venus s'ajouter à liste depuis.

Je voudrais souligner d'emblée que l'Allemagne souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne, qui sera faite plus tard par la Belgique en tant que Président en exercice de l'Union.

Il s'agit effectivement d'un moment historique. Dans deux jours, la nouvelle autorité intérimaire représentant tous les groupes afghans entrera, nous l'espérons, en fonction à Kaboul. Pour la première fois depuis plus d'une génération, il est permis d'espérer que la paix régnera et que l'Afghanistan mettra en place un gouvernement afghan à large assise, tenant compte de l'égalité entre les sexes, multiethnique et pleinement représentatif qui, nous l'espérons, guidera le pays vers un avenir sûr et prospère.

Au moment où l'Assemblée générale s'apprête à se prononcer sur le projet de résolution A/56/L.62, le Conseil de sécurité est sur le point de parvenir à un accord sur le mandat d'une force de sécurité internationale qui sera déployée à Kaboul et dans les zones adjacentes.

Le choc du 11 septembre a uni le monde dans ses efforts pour lutter contre le terrorisme. Il a poussé les Afghans à se débarrasser du régime d'oppression des Taliban, qui avaient rejeté à plusieurs reprises les offres de l'Assemblée générale d'engager un dialogue

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



constructif. Ce régime avait obstinément violé son obligation de livrer Oussama ben Laden et fournissait depuis trop longtemps un refuge aux terroristes internationaux. Au cours des dernières semaines, nous avons tous assisté à un retournement complet de la situation politique sur le terrain, au renversement du régime cruel et inhumain des Taliban, à la destruction du réseau terroriste Al-Qaeda en Afghanistan et à la tenue de la conférence de Bonn sur l'avenir de l'Afghanistan, dont le point culminant a été la création de l'autorité intérimaire. Ce sont là des signes qui indiquent que l'Afghanistan avance enfin dans la bonne direction, et cette perspective sera bénéfique non seulement aux Afghans eux-mêmes mais aussi à l'ensemble de la région de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale. Cela a été possible grâce à un effort concerté de la part de la communauté internationale et du peuple afghan. L'opération « Liberté immuable » (Enduring Freedom), effort courageux bénéficiant d'un appui mondial, est devenue un symbole non seulement de la défaite du régime des Taliban, mais également de la libération de l'Afghanistan de l'oppression et de la terreur. L'appui apporté dans le monde entier à l'opération Liberté immuable constitue une autre manifestation de la solidarité internationale; l'opération était la réaction appropriée face aux auteurs des horribles attentats terroristes commis contre le World Trade Center, dans cette ville même.

Le peuple afghan a énormément souffert au cours des 20 dernières années, et 2001 a été une année exceptionnellement difficile. Au cours des 12 derniers mois, la répression commise par les Taliban a atteint de nouveaux sommets. Nous avons été témoin de nouveaux combats et massacres, de violations à grande échelle des droits de l'homme, de discrimination à l'égard des femmes et des minorités ethniques, du harcèlement et du déplacement de civils innocents, de nouveaux flux de réfugiés et de la destruction de pièces inestimables du patrimoine culturel national. L'économie nationale s'est presque effondrée, situation désastreuse aggravée par la pire sécheresse connue de mémoire d'homme. N'oublions pas, surtout, que nous faisons toujours face à une crise humanitaire majeure.

Nous savons tous qu'il faudra d'énormes efforts et plusieurs années, peut-être même des décennies, pour remettre en état les structures socioéconomiques de l'Afghanistan. Le paysage politique a changé de façon irrévocable. Le plan à suivre pour obtenir un règlement politique est maintenant en place, mais le

redressement économique doit encore suivre. L'impulsion politique et le redressement socio-économique sont étroitement solidaires et ont besoin l'un de l'autre. Nous ne pourrons parvenir à une stabilisation à long terme du pays que si nous nous attaquons à ces deux aspects simultanément. Par conséquent, l'ONU et la communauté internationale doivent demeurer engagés à l'égard de l'Afghanistan.

Le projet de résolution de cette année, qui a été publié sous la cote A/56/L.62 et que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui, envoie exactement ce message au peuple afghan. Le projet de résolution est un document tourné vers l'avenir. Il exprime l'appui de la communauté internationale à l'égard du peuple afghan et de son avenir politique. Il traite de questions humanitaires urgentes et ouvre la voie au redressement socioéconomique et à la reconstruction. Cependant, le texte souligne aussi clairement les responsabilités et les contributions des Afghans dans cet effort conjoint.

Les négociations de cette année ont eu lieu dans des circonstances très difficiles. En même temps, nous avons vu s'affirmer un esprit extraordinairement constructif lorsque nous avons discuté de ce texte. L'intérêt considérable qu'a suscité ce projet de résolution se reflète également dans le nombre très élevé de coauteurs cette année. Je voudrais remercier de tout coeur les 110 coauteurs – et en particulier mon collègue du Luxembourg qui a coordonné les projets de résolutions de nature humanitaire présentés en vertu du point 20 de l'ordre du jour – de leur appui. Il s'agit d'un message évident lancé au peuple afghan : nous continuons tous à nous soucier de lui.

Permettez-moi de souligner rapidement quelques-uns des aspects importants du texte. Dans le projet de résolution, l'Assemblée approuve les résultats de la conférence de Bonn, notamment l'accord sur la création d'une autorité intérimaire et sur les étapes à suivre. Nous considérons que l'accord de Bonn constitue une occasion historique unique pour l'Afghanistan. Toutefois, à moins que l'équipe dirigeante afghane ne reste pleinement attachée à cet accord et n'applique toutes ses dispositions, il ne sera pas possible d'instaurer une paix durable. L'Assemblée appuie résolument la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan et prie instamment les autorités intérimaires à Kaboul de collaborer étroitement avec elle. Le retour de l'Afghanistan au sein de la communauté internationale et toute solution politique durable exigent le respect des droits de l'homme, et en

particulier la participation totale, égale et effective des femmes à la vie civile, culturelle, économique, politique et sociale du pays. L'Assemblée demande instamment à tous les Afghans de respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire.

Bien avant les événements tragiques du 11 septembre, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a tenté de nous faire prendre conscience du fait que l'Afghanistan allait connaître une autre catastrophe humanitaire à grande échelle. Beaucoup de choses se sont améliorées depuis. La communauté internationale a déployé des efforts impressionnants pour venir en aide à ceux qui sont dans le besoin en Afghanistan et dans les pays voisins, et les restrictions imposées par les Taliban aux opérations humanitaires ont été levées. Nous avons la certitude qu'il est maintenant possible d'éviter une catastrophe humanitaire à grande échelle. Je voudrais remercier en particulier le personnel afghan de l'ONU qui a continué pendant toute la crise de fournir une assistance aux populations vulnérables dans des circonstances exceptionnellement difficiles. Il faut faire encore davantage. Dans le projet de résolution, l'Assemblée demande instamment à tous les États de continuer d'appuyer les efforts de secours humanitaire sur les plans financier et logistique. L'Assemblée demande à l'autorité intérimaire de faciliter la fourniture d'aide humanitaire à tous ceux qui sont dans le besoin, indépendamment de leur sexe, de leur religion et de leur appartenance ethnique, et d'assurer la sécurité du personnel humanitaire.

Contrairement aux textes des années précédentes, dans ce projet de résolution, l'Assemblée va pour la première fois au-delà de l'aide humanitaire. Elle demande des efforts rapides de relèvement et de reconstruction, partie intégrante d'une solution politique globale. Cela exige une étroite collaboration de la part de tous les acteurs du système des Nations Unies et aussi d'autres organisations humanitaires, de la communauté internationale, des autorités afghanes et de la société civile afghane. Dans le projet de résolution, l'Assemblée souligne le rôle de direction qui revient au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Lakhdar Brahimi, en tant que coordonnateur de l'élaboration d'une stratégie globale couvrant tous les aspects de l'assistance humanitaire, du relèvement rapide et de la reconstruction.

Pendant de nombreuses années, l'Allemagne a fait preuve d'un intérêt particulier envers

l'Afghanistan, bilatéralement ainsi qu'au sein de l'ONU. Nous présentons traditionnellement à l'Assemblée générale le projet de résolution sur la situation en Afghanistan. Nous avons également présenté il y a quelques mois, cette année même, la résolution 55/243 sur l'acte ignoble de destruction des statues de Bouddha à Bamiyan.

Mon pays préside toujours le Groupe d'appui afghan. Nous sommes également prêts à nous associer à la force internationale en envoyant des troupes en Afghanistan. Par l'entremise de l'Envoyé spécial de l'Union européenne pour l'Afghanistan, M. Klaus-Peter Klaiber, l'Allemagne et ses partenaires européens sont engagés dans des activités de reconstruction durable. Ces activités sont entreprises étant entendu que la communauté internationale doit aider le peuple afghan à trouver son chemin vers un État stable, pacifique et unifié.

De nombreux États et groupes intéressés ont contribué et contribuent toujours à ces objectifs. Leurs contributions sont tout à fait bienvenues, mais je voudrais une fois encore souligner le rôle central de l'ONU dans ce contexte. L'ONU est et restera l'organe à travers lequel il convient d'appuyer et aider nos amis afghans à reconstruire leur société, leur économie et leur pays. Jusqu'ici, elle s'est admirablement acquittée de ses tâches. Je souhaite remercier le Secrétaire général; son Envoyé spécial, Lakhdar Brahimi; le Représentant personnel du Secrétaire général en Afghanistan, Francesc Vendrell; et le Coordonnateur des secours d'urgence, M. Kenzo Oshima, ainsi que leurs équipes, pour leurs efforts inlassables dans ce contexte. L'Allemagne continuera d'appuyer les efforts de l'ONU dans ce domaine avec tous les moyens dont elle dispose. Nous voulons voir un Afghanistan libre et pacifique qui jouera son rôle s'agissant d'assurer la stabilité à long terme dans la région.

M. Farhâdi (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je suis heureux, Monsieur le Président, de vous voir présider une séance sur l'Afghanistan en ce moment historique. Je suis reconnaissant au Gouvernement allemand d'avoir accueilli la conférence de Bonn, qui a entraîné de si nombreux changements en Afghanistan.

Je voudrais aussi remercier l'Ambassadeur Kastrup et ses collègues, qui ont travaillé à la rédaction des parties A et B du projet de résolution dont nous sommes saisis. Je remercie également M. Hanns Schumacher d'avoir présenté le texte de manière très

stimulante et intéressante. Je ne répéterai pas les nombreux points abordés par M. Schumacher dans sa déclaration.

La sécurité et la stabilité doivent être rétablies en Afghanistan, par des efforts humanitaires à court et moyen terme. Sans la sécurité, les aliments ne parviendront pas où ils sont le plus nécessaires. On a déjà annoncé que cet hiver sera plutôt froid en Afghanistan et, très bientôt, les régions montagneuses du pays seront couvertes de neige. La neige en hiver et la pluie en mars et avril sont fort nécessaires en Afghanistan pour l'irrigation. Depuis plus de trois ans, les précipitations ont été rares en Afghanistan, et le régime des Taliban n'a rien fait pour remédier à cette très grave sécheresse.

À la suite de 23 années de conflit armé, les routes et les systèmes d'irrigation et d'énergie ont été gravement endommagés. Les Taliban ont fermé toutes les écoles pour filles et n'ont pas réussi à mettre en place un système d'éducation pour les garçons. La discrimination des Taliban contre les femmes et leur manque d'intérêt pour les affaires humanitaires ont détruit le système des soins de santé. Il y a 7 millions de réfugiés afghans, y compris les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, et beaucoup d'entre eux sont au Pakistan et en Iran. Le début de l'hiver sera un sérieux obstacle à leur rapatriement immédiat. En fait, chaque fois qu'il y a rapatriement, le climat doit être pris en compte.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a exprimé sa préoccupation quant au fait qu'un enfant sur trois en Afghanistan – c'est-à-dire 400 000 chaque année – meurt avant l'âge de 5 ans. En outre, comme le sait l'Assemblée, l'Afghanistan est le pays le plus fortement miné au monde. Il reste aussi des engins non explosés des conflits antérieurs et des récentes attaques aériennes. Les actions de déminage sont essentielles pour l'Afghanistan et doivent être étendues. C'est indispensable pour la sécurité de la population, notamment des enfants; pour la nécessaire revitalisation de l'agriculture; pour le rapatriement des réfugiés; et, surtout maintenant, pour la livraison de l'aide alimentaire d'urgence.

Le programme de lutte antimines de l'ONU avait prévu de dépenser 30 millions de dollars pour déminer le pays sur une période de 12 ans. Cependant, il faut maintenant une action plus rapide pour se débarrasser des engins non explosés. L'ONU a lancé un appel :

il faudrait 34 millions de dollars au cours de six prochains mois. Ces fonds sont nécessaires dans l'immédiat.

Ici, à l'Assemblée générale, on a adopté hier par consensus une résolution sur le rapport de la Troisième Commission sur la situation en matière de droits de l'homme en Afghanistan. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU a estimé que les institutions de l'ONU auront besoin d'un total de 662 millions de dollars pour satisfaire aux besoins essentiels de l'Afghanistan jusqu'au 31 mars. Jusqu'à présent, 35 millions de dollars seulement ont fait l'objet d'engagements par 15 pays donateurs, et d'autres donateurs sont donc priés pour apporter leur contribution.

Un effort majeur de coordination s'impose. L'Organisation des Nations Unies réalise un travail très important en aidant l'administration intérimaire aux plans humanitaire et de la reconstruction. Ces efforts auront des implications pour le budget des Nations Unies prévu, qui est relativement très modeste. Heureusement, une aide bilatérale substantielle est envisagée par les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, l'Italie et de nombreux autres pays donateurs. Ces États doivent s'entendre sur la désignation d'un coordonnateur général, qui sera chargé de coopérer avec les autorités afghanes.

Nous espérons que la réunion de Tokyo de janvier 2002, qui se tiendra avec la participation des gouvernements donateurs et des organisations qui aident l'Afghanistan, préparera le terrain à la fois à l'aide humanitaire d'urgence à l'Afghanistan et à l'établissement de priorités dans le domaine de la reconstruction et du relèvement.

Je voudrais exprimer toute la gratitude des autorités afghanes pour le travail réalisé en plusieurs étapes et avec beaucoup d'efficacité par l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi et par Francisc Vendrell et leurs collègues, qui ont eu des nuits d'insomnie, surtout lors de la réunion de Bonn. Leur contribution sera toujours appréciée par les Afghans.

M. de Ruyt (Belgique) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne – la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie – et

les pays associés, Chypre, Malte et la Turquie ainsi que l'Islande se rallient à cette déclaration.

L'Afghanistan continue, à travers les événements récents, à être confronté à trois défis majeurs que l'Union européenne avait déjà mentionnés à cette même tribune, l'an dernier: mettre un terme aux combats qui déstabilisent le pays ainsi que l'ensemble de la région, rétablir le respect des droits de l'homme, y compris l'égalité des droits entre hommes et femmes, et rechercher une solution politique au conflit.

Ces défis demeurent, mais les opérations militaires ciblées, qui ont commencé le 7 octobre et qui visent l'élimination de l'organisation terroriste Al-Qaeda, ainsi que leurs résultats sur le terrain ont offert une occasion au peuple afghan de sortir de l'impasse. En ces heures cruciales pour l'avenir du pays et la stabilité régionale, la communauté internationale est prête à aider les Afghans à saisir cette occasion.

La signature, à Bonn, le 5 décembre dernier, de l'Accord définissant les arrangements provisoires applicables en Afghanistan en attendant le rétablissement d'institutions étatiques permanentes, est un premier pas important dans la bonne direction. Elle constitue en effet la première étape vers un gouvernement à large base, multiethnique et pleinement représentatif, soucieux de l'équité entre les sexes et de l'amélioration du sort des femmes. L'Union soutient pleinement ces arrangements et appelle tous les groupes afghans à les mettre en oeuvre intégralement. Il convient dans ce contexte de souligner que tout règlement politique en Afghanistan doit être fondé sur la volonté des Afghans.

L'Union réaffirme également son soutien déterminé à l'Organisation des Nations Unies et en particulier à la mission du Représentant spécial, M. Lakhdar Brahimi.

Le Conseil européen, qui s'est réuni à Laeken, les 14 et 15 décembre dernier, a pris l'engagement de participer aux efforts de la communauté internationale en vue de restaurer la stabilité en Afghanistan sur base des résultats de la Conférence de Bonn et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Dans ce contexte, il a encouragé le déploiement d'une force internationale de sécurité qui aurait comme mandat de contribuer à la sécurité des administrations afghanes et internationales installées à Kaboul et dans ses environs. Le Conseil de sécurité devrait aussi encourager les États membres participant à cette force à fournir leur

appui à l'autorité afghane intérimaire pour la mise en place et la formation des nouvelles forces de sécurité et armées afghanes.

Toutefois, les développements positifs de la situation politique ne doivent pas occulter la situation humanitaire en Afghanistan. Elle est alarmante et risque encore de s'aggraver pendant l'hiver. En raison de l'urgence des besoins du peuple afghan, l'aide humanitaire reste une priorité absolue. L'acheminement de l'aide, notamment en faveur des réfugiés et des personnes déplacées, devra s'adapter à l'évolution de la situation et s'effectuer de la manière la plus efficace et la mieux coordonnée possible. Son déroulement ne doit dès lors pas être laissé au hasard. À cet égard, l'Union reste préoccupée par les conditions d'insécurité que connaissent les représentants des agences et des organisations non gouvernementales humanitaires en Afghanistan, et souligne l'importance qu'il y a à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

L'Union européenne soutient les efforts des institutions spécialisées des Nations Unies, du Comité international de la Croix-Rouge ainsi que de l'ensemble des organisations humanitaires dans la recherche de solutions pratiques et souples. De son côté, l'Union européenne et ses États membres ont déjà engagé ou sont prêts à engager un montant de 352 millions d'euros pour l'aide humanitaire, dont 103 millions d'euros proviendront du budget communautaire.

Un règlement d'après-conflit demeure un défi gigantesque. Plus de 20 ans de guerre et d'instabilité politique ont ruiné les structures de la société afghane, désorganisé entièrement le fonctionnement des institutions et des pouvoirs publics, et ont apporté d'immenses souffrances humaines. L'Union européenne aidera le peuple afghan et ses nouveaux responsables à reconstruire le pays et à promouvoir un retour aussi rapide que possible à la démocratie. Pour renforcer ses efforts, l'Union européenne a nommé M. Klaus-Peter Klaiber représentant spécial pour l'Afghanistan.

Une attention particulière doit être accordée à l'établissement des institutions et mécanismes pour la protection des droits de l'homme ainsi qu'à la situation de la femme en Afghanistan. L'équipe du Représentant spécial de l'Union européenne pour l'Afghanistan, M. Klaiber, comportera à cet effet une responsable

chargée de veiller à la mise en oeuvre effective des droits de la femme en Afghanistan et sera en même temps l'interlocutrice de l'Union européenne pour les femmes afghanes.

Une coopération et une coordination internationales fortes sont nécessaires pour la réhabilitation et la reconstruction. À cet égard, l'Afghanistan Support Group joue un rôle important pour combler les écarts entre l'assistance humanitaire, les besoins immédiats et la reconstruction en Afghanistan. Cet effort devra être doublé d'une coordination tout aussi efficace sur le terrain. Enfin, c'est avant tout le respect par tous les groupes afghans de leurs engagements politiques qui sera déterminant dans l'effort de reconstruction.

De son côté, le Représentant spécial du Secrétaire général jouera un rôle central de coordinateur dans la formulation et la mise en oeuvre d'une stratégie devant permettre de passer sans heurt de la phase de secours humanitaire à celle du relèvement et de la reconstruction.

L'Union européenne souligne l'importance de lancer dès maintenant un plan de reconstruction économique et institutionnelle de l'Afghanistan. Il est en effet essentiel que le processus politique soit accompagné par de l'aide économique. La lutte contre les mines antipersonnel ainsi que contre la culture des plantes dont on extrait des stupéfiants, ainsi que le trafic de drogue sont des éléments qui sont également à prendre en compte. Le défi est donc immense et multiple.

À l'initiative de la présidence et de la Commission européennes, l'Union européenne coprésidera à Bruxelles aujourd'hui et demain la première réunion du Groupe de pilotage sur la reconstruction de l'Afghanistan. Cette réunion vise à établir des arrangements de coordination concrets et durables relatifs à l'évaluation des besoins, à l'identification, à la mise en oeuvre et au suivi de l'assistance. Elle permettra aussi de s'atteler à l'affinement des mécanismes utiles à la canalisation de l'assistance financière. Enfin, elle apportera un soutien au renouveau politique en Afghanistan ainsi qu'à une meilleure coordination des efforts des donateurs en vue de la conférence ministérielle prévue à Tokyo en janvier 2002. Lors de ces réunions, l'Union s'engagera à contribuer à couvrir les besoins qui auront été

identifiés, aux côtés notamment des États-Unis, des pays arabes et du Japon.

La situation a énormément changé, Monsieur le Président, et c'est notre énergie, notre assistance et notre soutien qui sont aujourd'hui nécessaires pour épauler le peuple afghan dans la détermination de son avenir de paix et de stabilité. Nous estimons que cet effort est traduit de manière constructive dans le projet de résolution qui est à l'examen aujourd'hui. Il reflète à la fois les aspects politiques et humanitaires de la situation actuelle.

J'aimerais dès lors terminer mon intervention en félicitant chaleureusement l'Allemagne pour l'élaboration de cet excellent projet de résolution. En plus des perspectives pratiques qu'il envisage, il comporte un message de soutien indispensable à la population afghane. Les autres États membres de l'Union européenne se sont empressés de le coparrainer.

M. Hasmy (Malaisie) (*parle en anglais*) : Ma délégation prend note avec satisfaction du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan. Nous partageons son optimisme quant au fait qu'un règlement acceptable est à notre portée, à condition que les dirigeants afghans s'engagent dans le difficile terrain politique dans un esprit constructif et avec la volonté réelle de parvenir à un compromis pour le plus grand bénéfice du peuple.

Alors que le terrorisme a déclenché l'intervention militaire actuelle en Afghanistan, la communauté internationale doit faire face à un large éventail de défis pour rétablir la stabilité à long terme dans le pays. Nous espérons sincèrement que l'Afghanistan ne sera pas abandonné une fois que les objectifs immédiats militaires et sécuritaires de la coalition internationale dirigée par les États-Unis auront été atteints. En tirant les leçons du passé, nous devrions faire tout notre possible pour veiller à ce que l'Afghanistan ne reste pas un État déliquescents régi par divers seigneurs de guerre, offrant ainsi un terreau fertile au type de terrorisme qui a secoué le monde le 11 septembre.

Reconstruire le pays exigera d'énormes ressources et une attention à long terme et soutenue de la communauté internationale. Dans un développement sans précédent, nous avons maintenant un gouvernement intérimaire qui bénéficie du soutien non seulement des pays développés, mais aussi de ses voisins qui ont tous très grand intérêt à la stabilité de

l'Afghanistan. Quand ce gouvernement intérimaire prendra ses fonctions le 22 décembre, il le fera dans un climat de bonne volonté et de soutien politique de la communauté internationale, et avec de bonnes perspectives d'assistance internationale massive pour la reconstruction de ce pays ravagé par la guerre.

L'Accord de Bonn récemment conclu, qui reflète le consensus politique des parties afghanes, fait sans précédent, est un pas dans la bonne direction. La Malaisie salue sans réserve cette évolution et elle espère que cet accord fournira la base nécessaire sur laquelle édifier un gouvernement fort et viable en Afghanistan. Il faut rendre hommage aux efforts inlassables et aux remarquables talents de négociateurs du Représentant spécial, M. Lakhdar Brahimi, et de son équipe qui ont facilité cet événement historique en Afghanistan. Nous remercions également tous les membres de la communauté internationale qui ont contribué au processus politique afghan, notamment le Gouvernement allemand qui a déployé de grands efforts et accueilli la conférence historique de Bonn, laquelle a abouti à la percée dont nous nous félicitons tous.

Nous avons atteint un moment décisif dans l'histoire de l'Afghanistan. À ce point critique, ce que nous, membres de la communauté internationale, déciderons dans les jours et les semaines à venir à propos de l'Afghanistan aura de lointaines répercussions pour ce pays. La mise en garde du Programme des Nations Unies pour le développement contre les « solutions rapides » et la fatigue des donateurs doivent donc être prises au sérieux. Un « Plan Marshall » pour le pays, destiné à faciliter la création d'institutions spéciales et de ressources pendant une longue période de temps, doit être considéré comme un effort sérieux pour relever ce pays ravagé par la guerre.

La Malaisie espère le rétablissement rapide de toutes les institutions de l'Afghanistan et la transformation du pays, avec l'assistance internationale, de pays dévasté par de longues années de guerre en pays islamique démocratique et moderne qui jouisse de tous les attributs d'un État-nation solide et viable qui deviendra un membre fier et pleinement opérationnel de la communauté internationale. Nous attendons avec impatience de jouer un rôle constructif et de contribuer à ce processus.

Toutefois, la reconstruction ne doit pas se limiter au relèvement matériel d'une infrastructure dévastée ou à la mise en place d'un État économiquement viable. Le monde doit saisir cette occasion pour réinventer les fondements socioéconomiques de l'Afghanistan et pour aider le peuple de ce pays à rompre avec les modes de comportement et les schémas tragiques de son malheureux passé, qui était et continue d'être marqué par une culture de « seigneurs de la guerre ».

Alors que la création d'un gouvernement représentatif, stable et à large assise reste l'objectif politique final, il ne faut ménager aucun effort pour répondre aux griefs des groupes ethniques qui estiment avoir été marginalisés économiquement, politiquement et culturellement. La poursuite de politiques ethnocentriques ne sert qu'à promouvoir les intérêts étroits des seigneurs de la guerre et des chefs tribaux, ce qui rend d'autant plus difficile les tâches d'édification de la nation. Les politiques de réconciliation et d'intégration sociale devraient être activement menées. Pendant bien trop longtemps, les intérêts des Afghans ordinaires ont été négligés. L'ONU, qui met les humains au centre de ses activités, doit jouer un rôle important dans ce processus.

Les lignes de faille du nouveau gouvernement sont apparentes, enracinées dans les amères divisions ethniques du pays et dans la culture des seigneurs de la guerre. Maintenir le consensus de Bonn sera dès lors une tâche monumentale. Mais, incontestablement, l'avenir de l'Afghanistan est plus prometteur aujourd'hui qu'il y a quelques semaines. L'ONU et la communauté internationale doivent être encore plus déterminées à aider l'Afghanistan à relever ces défis de front, et elles doivent continuer à inciter et amener les parties afghanes souvent querelleuses à respecter l'esprit de Bonn.

Il reste aux différents dirigeants afghans à faire porter leurs énergies sur la défense des intérêts des Afghans ordinaires. C'est manifestement à eux d'agir. Le Secrétaire général le dit très brièvement dans son message aux dirigeants afghans réunis à Bonn au début des pourparlers :

« il faut que vous, qui en prenez la responsabilité, fassiez preuve d'un courage et d'une hauteur de vues sans précédent. Il vous faut faire passer les intérêts de votre peuple en premier, en les plaçant au-dessus de toutes les autres préoccupations. C'est ainsi seulement que le processus qui

s'engage – cette tentative pour rompre l'engrenage du malheur et de la misère, des conflits et de la violence – aura une chance d'aboutir. » (SG/SM/8045)

Au sujet de la force de sécurité internationale, ma délégation appuie le principe du déploiement d'une force de maintien de la paix de l'ONU et nous envisagerions favorablement d'y participer dans ce cadre. Nous notons les justifications données par l'Ambassadeur Brahimi pour le déploiement d'urgence d'une force de sécurité multinationale à l'appui du processus politique. Cependant, maintenant qu'un règlement politique est en place, des efforts immédiats doivent être déployés pour concrétiser l'envoi sur le terrain d'une force de maintien de la paix, à l'appui du règlement politique existant entre les parties désireuses d'y contribuer. Cette force devrait être prête à assumer ses responsabilités et prendre le relais de la force multinationale dès que possible.

Les dirigeants afghans ont fait un pas prometteur vers un gouvernement stable, post-Taliban, lors de la réunion tenue à Bonn le 5 décembre 2001. C'est un événement extraordinaire qui a rassemblé des représentants de groupes ethniques qui, à travers l'histoire, n'avaient pas été en mesure de coopérer. Le passage de l'Administration intérimaire à l'Autorité de transition sera une période difficile, si les dirigeants afghans ne trouvent pas la volonté politique nécessaire pour préserver l'esprit de Bonn. Il n'y a certainement pas de manque de volonté de la part de la communauté internationale pour promouvoir la paix, apporter une aide humanitaire aux Afghans et faciliter la reconstruction.

En considérant leur avenir, nous recommandons à nos frères afghans de réfléchir à la citation suivante :

« La plus grande pensée est Dieu; la plus grande chose est l'amour; le plus grand mystère est la mort; le plus grand défi est la vie; la plus grande perte de temps est la haine; et la faiblesse la plus coûteuse est la fierté ».

Nous espérons et prions pour que la nouvelle année et les années à venir apportent la paix et la tranquillité à l'Afghanistan frère.

M. Sun Joun-yung (République de Corée) (*parle en anglais*) : Permettez-moi, tout d'abord, Monsieur le Président, de vous remercier d'avoir convoqué cette séance sur l'Afghanistan. Je voudrais également

exprimer ma reconnaissance au Secrétaire général pour ses deux différents rapports.

Les attentats terroristes du 11 septembre ont entraîné un changement radical sur le plan de la sécurité et ont galvanisé le monde entier dans la lutte contre le terrorisme, marquée par une unité sans précédent. En même temps, cette guerre mondiale contre le terrorisme a donné au peuple afghan, ainsi qu'à l'ONU, une occasion en or de mettre fin à des décennies de conflit et de reconstruire la nation afghane.

À ce stade, les tâches auxquelles l'ONU est confrontée en Afghanistan sont redoutables et multiples. Elles ont une dimension politique, militaire, humanitaire, économique, elles ont aussi trait aux droits de l'homme. Ma délégation apprécie beaucoup les mesures efficaces et rapides prises par le Secrétaire général et les qualités de dirigeant dont il a fait montre au lendemain des actes de terrorisme. Nous aimerions également rendre un hommage particulier à M. Brahimi, Représentant spécial du Secrétaire général, pour les efforts exemplaires qu'il a déployés en faveur de la paix et qui ont conduit toutes les parties afghanes à un accord politique historique.

La République de Corée est résolue à faire tout le possible pour aider l'Afghanistan en cette période tumultueuse. Je voudrais saisir cette occasion pour faire des observations sur quelques sujets qui sont particulièrement importants aux yeux de ma délégation.

En premier lieu, d'agissant de l'avenir politique de l'Afghanistan, nous félicitons toutes les parties afghanes qui se sont rassemblées et se sont entendues sur un processus politique détaillé. Nous espérons sincèrement que tous les Afghans, dans un esprit de respect réciproque et de coexistence pacifique entre les divers groupes ethniques et les générations, appliqueront pleinement l'accord, avec pour objectif d'établir par la suite un gouvernement légitime et de réinsérer l'Afghanistan dans la communauté internationale. Pendant ce processus, la communauté internationale, en particulier les pays voisins et autres pays intéressés, devraient pleinement appuyer l'Afghanistan, qui a été délaissé pendant des années. Nous devons tous nous abstenir de poursuivre des intérêts nationaux étroits, tout en aidant les Afghans à rétablir leur droit à la paix et à la stabilité. La République de Corée se félicite sincèrement de la

création de l'Autorité intérimaire afghane et nous souhaitons établir des relations d'amitié et de coopération avec ce pays.

Deuxièmement, ma délégation voudrait souligner à cet égard l'importance du maintien de la paix et de la sécurité sur l'ensemble du vaste territoire de l'Afghanistan. Nous apprécions l'attention que continue de porter le Conseil de sécurité à ce sujet, y compris les préparatifs faits pour autoriser l'envoi d'une aide et de forces de sécurité internationales dans certaines zones désignées de l'Afghanistan.

Depuis les attaques terroristes du 11 septembre, la République de Corée a été en consultation étroite avec d'autres États, aux fins de participer à la coalition internationale contre le terrorisme en Afghanistan, y compris par l'envoi de groupes du soutien médical et de transport.

Ma troisième observation porte sur la crise humanitaire en Afghanistan, qui est sans doute le problème le plus urgent et le plus délicat auquel doit faire face la communauté internationale. La situation déplorable dans laquelle se trouvent des millions de réfugiés afghans et de personnes déplacées s'est rapidement détériorée pendant ces derniers mois. Nous apprécions vivement les efforts d'aide humanitaire qui ont été déployés par toutes les organisations humanitaires et leur personnel, et nous demandons solennellement au peuple afghan de veiller à la sécurité et à la libre circulation du personnel humanitaire lorsqu'il pénétrera dans le pays.

La République de Corée est en train de remplir sa promesse d'apporter sa contribution annoncée d'aide humanitaire et économique d'urgence, d'une valeur de 12 millions de dollars, en nature et en espèces, pour l'Afghanistan et les pays voisins, en réponse à l'appel d'urgence lancé par le Secrétaire général en octobre. Nous sommes disposés à envisager de nouveaux moyens de fournir une aide, en consultation avec d'autres acteurs, dans divers forums internationaux.

Enfin, ma délégation se félicite des pourparlers en cours entre les États Membres et les organisations compétentes sur l'assistance à long terme, à la reconstruction au relèvement de l'Afghanistan. Compte tenu de l'étendue du territoire afghan, de sa nombreuse population et de sa situation socioéconomique lamentable, ceci constituera sans nul doute une tâche redoutable et complexe. Nous espérons qu'un plan directeur, pragmatique et viable, ainsi qu'une bonne

division du travail parmi ceux qui participent à ce plan pourront être mis en place.

La République de Corée participe et continuera de participer activement aux réunions sur la reconstruction et le relèvement de l'Afghanistan, et nous sommes très disposés à jouer un rôle constructif dans ce domaine.

Le 22 décembre, après-demain, va marquer une journée historique pour le peuple afghan ravagé par des décennies de guerre et de conflit. Nous espérons qu'avec la création de l'Autorité intérimaire, le peuple afghan pourra tourner la page sur sa tragique histoire et entamer une nouvelle ère de liberté, de prospérité et de respect de la dignité humaine. L'Organisation des Nations Unies, respectant la souveraineté, l'intégrité nationale et l'autodétermination de ce pays, devrait jouer un rôle central s'agissant de l'aider à rétablir un gouvernement démocratique et une société libre dans laquelle les droits de l'homme seront à nouveau respectés.

Ma délégation voudrait saisir cette occasion pour souligner qu'un rôle important doit être joué par les femmes, en tant que principales dispensatrices de soins et protagonistes du changement, dans l'édification d'une culture de paix en Afghanistan.

À cet égard, ma délégation appuie pleinement le projet de résolution relatif à l'Afghanistan dont elle s'est portée coauteur, et réaffirme le ferme engagement de la République de Corée en faveur d'un nouvel Afghanistan.

M. Kolby (Norvège) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais féliciter le Représentant spécial de l'ONU, M. Lakhdar Brahimi, et ses collègues pour leur importante contribution à la conclusion, au début de ce mois, de l'accord auquel sont parvenus à Bonn les quatre groupes afghans. Les représentants de ces groupes ont fait preuve de beaucoup de courage et d'esprit d'initiative.

La Norvège se félicite vivement de la conclusion de cet accord, et elle est heureuse de constater l'esprit de coopération et la volonté du groupe afghan de trouver un terrain d'entente en vue de créer une administration intérimaire. L'accord de Bonn sera déterminant pour les efforts visant à instaurer une paix durable en Afghanistan. Il est maintenant d'une grande importance que l'accord soit mis en oeuvre et respecté par toutes les parties en Afghanistan.

Pour renforcer le processus politique, il est crucial que la communauté internationale s'engage à assister le peuple afghan au cours de cette période charnière. La Norvège continuera à apporter son soutien politique à M. Brahimi, et à fournir un appui financier à l'administration intérimaire à Kaboul. Il est crucial que l'administration intérimaire soit en état de fonctionner en tant qu'organe gouvernant aussi rapidement que possible. Ce n'est qu'ainsi que les Afghans pourront prendre en main leur processus de développement.

Je pense qu'il est légitime de dire que la communauté internationale place de grands espoirs dans la capacité des Afghans et de leurs représentants à s'acquitter dignement de leur rôle dans cette entreprise historique. Nous espérons, en tout premier lieu, que les conflits seront résolus et que les difficultés seront aplanies par des voies pacifiques et démocratiques. Nous attendons aussi des progrès notables dans le domaine des droits de l'homme, en particulier ceux des femmes et des enfants. Dans une large mesure, la légitimité des nouvelles autorités afghanes dépendra de leur capacité de garantir les droits de l'homme fondamentaux de leur peuple. La Norvège se félicite des efforts déployés pour promouvoir une participation active des femmes au processus politique. Un gouvernement véritablement représentatif ne sera établi en Afghanistan que lorsque les femmes y seront pleinement intégrées.

La Norvège présidera le Groupe d'appui afghan pour l'année 2002. L'objectif premier de ce groupe informel est de contribuer à la réconciliation et au développement économique et social, et donc à la paix et au progrès durables en Afghanistan. Les besoins énormes qui existent dans le domaine humanitaire et en matière de reconstruction doivent trouver rapidement une solution, et l'engagement international doit se faire dans une perspective de long terme. Le Groupe d'appui afghan veillera principalement à améliorer la coordination des efforts internationaux, et à ce que les droits de l'homme soient pris en compte au moment de fournir de l'aide.

Une attention immédiate doit être portée à des domaines tels que l'éducation, la sécurité alimentaire, l'action antimines, le rapatriement et la réinstallation des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Nous voulons promouvoir une approche cohérente, globale et coordonnée qui facilitera la transition vers la reconstruction et le développement à

plus long terme. Il faut fournir des ressources suffisantes à l'assistance humanitaire et aux activités de développement à long terme, afin de poser les fondations sur lesquelles une nation forte pourra être édifée.

Le changement de la situation politique a rendu plus facile l'acheminement en Afghanistan de vivres et d'autres articles de secours. Toutefois, la situation sécuritaire à l'intérieur du pays demeure un obstacle de poids à la distribution de biens humanitaires à ceux qui sont le plus dans le besoin. Il faut accorder une haute priorité à la protection des civils, ainsi qu'à la sécurité et à la sûreté du personnel humanitaire.

Le grave problème posé par les mines terrestres est redoutable, mais nous avons accompli des progrès. L'Afghanistan bénéficie déjà du plus important programme de déminage au monde. Si l'on veut que la reconstruction et la réinstallation commencent, cet effort devra être encore amplifié.

Un des éléments clefs de la planification de la reconstruction est d'éviter les doubles emplois. Il est donc de la plus grande importance d'éviter que plusieurs organismes n'orientent le programme dans des directions différentes. La coordination est vitale si nous voulons réussir à apporter un appui efficace aux efforts du peuple afghan. Il doit y avoir des liens étroits et permanents entre l'assistance humanitaire et la reconstruction, afin qu'elles constituent un effort conjoint et complémentaire. Le relèvement et la reconstruction du pays doivent être menés en conjonction avec l'avancement du processus politique afghan.

En parallèle avec l'assistance internationale à la reconstruction du pays, il faut améliorer la situation déplorable en matière de droits de l'homme. Il faut porter une attention toute particulière à rendre aux femmes accès aux services sociaux, et à permettre leur pleine participation aux activités économiques et productives. Les femmes ont été exclues en fait de toute participation à la vie économique, sociale et politique. Cela constitue une violation des droits de la personne. Par ailleurs, les enfants ont subi une violation intolérable de leurs droits fondamentaux et n'ont eu qu'un accès limité aux soins médicaux, à l'éducation, et à l'alimentation. Afin de compenser les souffrances qu'ils ont endurées, nous devrions porter notre attention en priorité sur les enfants afghans. À cet égard, l'éducation, en particulier celle des filles,

représente l'un des meilleurs investissements que nous puissions faire pour l'avenir de l'Afghanistan. Plus vite nous investirons, plus tôt l'Afghanistan profitera des fruits de cet investissement.

Lorsque nous dresserons des plans pour l'avenir, nous devons veiller à ce que nos déclarations où les Afghans sont représentés le gouvernail en mains deviennent une réalité. Nous devons éviter de lancer un flux massif de personnel et d'équipement avant d'être sûrs de ce que les Afghans et nous-mêmes voulons réaliser, et de la façon dont nous voulons le réaliser. Les acteurs internationaux en matière humanitaire et dans le domaine de la reconstruction devraient être évalués en fonction de l'impact à long terme de leur action, non en fonction de leur ordre d'arrivée. Nous devons profiter des capacités dont disposent les nombreuses communautés locales qui ont déjà créé des programmes et mis en place des projets dans des secteurs comme l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement. Si nous tirons parti de la décentralisation qui caractérise la société afghane, nous aurons probablement un impact plus rapide et plus positif. À cet égard, nous devons tirer avantage des capacités et des réseaux dont disposent les organisations non gouvernementales. Cela permettra aussi de renforcer la société civile afghane. L'approche des autorités locales a plus de chances d'être efficace au regard des nécessités locales. Si nous travaillons avec elles, nous nous situerons dans la ligne des traditions afghanes.

La tragédie afghane a eu un impact énorme sur les pays voisins. L'arrivée massive de personnes déplacées à travers les frontières a fait peser une tension sans précédent sur les sociétés affectées. En conséquence, toutes nos activités doivent avoir une dimension régionale. Toutes les mesures devraient être prises en étroite coopération avec les pays voisins de l'Afghanistan.

Il est grand temps de briser le cercle vicieux de la guerre et de la misère en Afghanistan. Il faut faire participer les Afghans eux-mêmes, en particulier les femmes, de toutes les régions et de tous les groupes ethniques, au processus entier d'assistance humanitaire et de reconstruction. L'avenir de l'Afghanistan doit être remis sans hésiter entre les mains du peuple afghan. La reconstruction de l'Afghanistan, après 20 années de violents conflits et de catastrophes naturelles, représente une tâche manifestement trop lourde pour être financée seulement par le petit groupe

des donateurs habituels. Il est maintenant essentiel que la communauté internationale s'engage à offrir une assistance, à la fois politique et financière.

M. Fadaifard (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : D'emblée qu'il me soit permis de remercier le Secrétaire général pour le rapport exhaustif qu'il a présenté sur les divers aspects de la situation en Afghanistan. Je tiens également à le remercier pour l'intérêt qu'il a pris personnellement à l'Afghanistan et pour sa décision de relancer la mission de M. Lakhdar Brahimi – ce qui a contribué à la fructueuse conclusion de la conférence de Bonn. Il ne fait aucun doute que le rôle joué par M. Brahimi, par son adjoint, M. Vendrell, et par la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan contribuera pour beaucoup à un règlement politique durable de la crise afghane. Je tiens à redire que mon gouvernement est tout à fait disposé à leur apporter tout l'appui et toute l'aide qu'il pourra dans l'accomplissement de leur tâche difficile.

Nous constatons avec plaisir que, alors que l'ambiance était généralement morose lors de notre dernier débat sur l'Afghanistan à l'Assemblée générale, un grand espoir et un grand optimisme président à notre débat cette année. À présent, après plus de deux décennies, tout donne à penser qu'il est possible d'installer un gouvernement représentatif et multiethnique reposant sur une large assise dans l'Afghanistan divisé en factions et dévasté par la guerre. Dans deux jours, sur la base de l'accord de Bonn, que toutes les parties afghanes ont plus ou moins entériné, une autorité intérimaire doit entrer en fonctions dans la capitale nationale afghane - événement dont il ne faudrait pas sous-estimer l'importance.

Nous sommes heureux qu'il y ait maintenant un véritable espoir de jeter les bases nécessaires pour permettre aux Afghans d'oublier les souffrances extrêmes qu'ils endurent depuis des décennies. Pour mon gouvernement, dont les intérêts sont le mieux servis par le rétablissement de la paix et du calme en Afghanistan, ce fait nouveau est un motif de plaisir et d'enchantement extrêmes. Nous espérons que la nouvelle conjoncture permettra l'arrêt total de la production et du trafic des stupéfiants, mettra fin à l'abri accordé sur le sol afghan à des terroristes et extrémistes, et permettra de régler les problèmes de réfugiés, contribuant ainsi à la stabilité de

l'Afghanistan et de la région qui s'est longtemps dérobée.

Les Afghans ont maintenant entrepris un processus relativement long et complexe tendant à ranimer l'unité entre les groupes de souche afghane, condition indispensable pour la nation afghane et pour son intégrité territoriale. Le manque d'unité ethnique a porté un coup fatal à la paix et a entraîné des catastrophes pour le peuple afghan. L'autorité intérimaire, qui devra jeter les bases de la convocation d'une loya jirga d'urgence et d'une loya jirga constitutionnelle ainsi que de l'organisation d'élections libres et régulières, représente le meilleur espoir de faire revivre l'unité ethnique afghane et de rétablir la paix et la normalité en Afghanistan.

Toutefois, il convient de se garder de toute complaisance. La situation demeure précaire en Afghanistan et elle est loin d'être stable. Les dirigeants taliban qui restent en liberté constituent un danger pour le tout nouveau Gouvernement afghan. Une conférence de presse organisée la semaine dernière par certains membres des Taliban en dehors du territoire afghan indique, notamment, que certains des éléments au moins de l'équipe dirigeante disparue des Taliban sont déterminés à jouer un rôle déstabilisant à l'avenir. Nous estimons qu'il faut les en empêcher et que toute nouvelle initiative malveillante doit être écrasée dans l'oeuf.

Il y a également lieu de s'inquiéter du fait que la méfiance et l'amertume se sont fait jour entre certains dirigeants afghans au cours de la longue guerre qu'a connue le pays. Toutefois, nous sommes persuadés que, dans le nouveau climat, aucun Afghan ne s'arrêtera aux différends motivés par la religion et que les intérêts nationaux de l'Afghanistan et la poursuite du bien-être du peuple afghan dépasseront les rivalités et les questions qui ne sont pas fondamentales. À cet égard, la situation qui a fait suite à l'effondrement des Taliban invite plutôt à l'espoir et à l'optimisme. Nous espérons que les groupes afghans continueront de se garder de commettre des actes illicites de représailles et que la bonne entente s'instaurera entre les groupes.

Il faut absolument reconstruire l'Afghanistan et remettre en état l'infrastructure du pays, faute de quoi le rétablissement de la paix et de la normalité restera hors de portée. Tout progrès dans ce domaine exigera un engagement international soutenu dans les années à venir. Il ne fait pas de doute que si la communauté

internationale fait aujourd'hui preuve de générosité pour reconstruire l'Afghanistan, cela permettra d'éviter à la région et au monde entier de voir ce pays redevenir demain une source d'instabilité. Nous estimons qu'il est nécessaire d'élaborer dès que possible un cadre pour la reconstruction de l'Afghanistan. Nous sommes d'avis que, pendant la période de reconstruction, il faudrait entreprendre en priorité de reconstruire le système éducatif afghan, d'encourager les Afghans à prendre activement part au processus de prise de décisions politiques, de mettre au point un programme de remplacement de la culture du pavot et de financer le retour des réfugiés. Nous encourageons vivement à poursuivre et à renforcer le programme d'échange de « vivres contre enseignement », en particulier pour les filles. Ce programme permet de réaliser deux objectifs à la fois : il contribue à nourrir des enfants afghans souffrant de malnutrition, en même temps qu'il offre des incitations sous forme de vivres pour augmenter les taux d'inscription et de fréquentation scolaires. Par ailleurs, nous voudrions également encourager les pays et les villes du monde entier à financer l'éducation dans une ville ou une province afghanes.

Mon pays, qui a l'expérience de rapports avec les Afghans et qui a le privilège de partager un langage commun avec eux, est prêt à apporter son concours dans tous les domaines possibles afin de contribuer à l'objectif de la reconstruction en Afghanistan.

Durant les années de guerre et de détresse en Afghanistan, la République islamique d'Iran a toujours été aux côtés du peuple afghan. Depuis plus de 20 ans, nous accueillons sur notre sol plus de 2 millions de réfugiés afghans que nous n'avons pas cherché à enfermer dans des camps. Ils ont eu la possibilité de se mêler à la société iranienne et de travailler. Malgré le grand nombre de réfugiés que nous accueillons, nous n'avons reçu qu'une très faible aide internationale. Ces facteurs se sont ajoutés aux difficultés économiques qu'a connues notre pays ces dernières années pour accroître les répercussions négatives que le problème des réfugiés a eues sur la société iranienne. Toutefois, nous demeurons fermement décidés à respecter les obligations morales et juridiques découlant de l'amitié séculaire qui unit les peuples iranien et afghan, ainsi que les instruments internationaux qui régissent les problèmes touchant les réfugiés. Dans ce contexte, nous espérons que la communauté internationale continuera aussi d'honorer ses obligations en offrant une aide suffisante aux réfugiés qui se trouvent en Iran,

et notamment en fournissant les fonds nécessaires pour permettre le rapatriement librement consenti des réfugiés afghans, dans le cadre de la reconstruction de l'Afghanistan.

Je tiens également à rappeler que mon gouvernement, conscient de la méchanceté naturelle des chefs taliban, n'a jamais tenté de se concilier leurs bonnes grâces. Au contraire, nous n'avons reculé devant aucun effort pour aider la résistance afghane contre les Taliban. Nous sommes heureux de voir que notre démarche clairvoyante a fini par porter ses fruits et que le Front uni qui a dirigé la résistance afghane, a joué un rôle central et décisif pour débarrasser le sol afghan des dirigeants taliban.

La République islamique d'Iran espère que l'on tiendra compte de ses préoccupations au cours de la nouvelle ère qui fera suite à l'effondrement des Taliban. Nous nous attendons à ce que les nouveaux dirigeants afghans, avec lesquels nous entretenons des liens d'amitié et de coopération de longue date, feront de leur mieux pour éliminer la culture du pavot et activités connexes dans leur patrie. Ils sont parfaitement conscients des énormes dommages causés par le trafic de drogues en provenance du territoire afghan et dont nous avons été victimes. Nous sommes aussi pleinement conscients que la situation dans les anciennes zones de culture de pavot est alarmante et nous nous tenons prêts à aider et à encourager la communauté internationale à apporter son concours en la matière.

Malgré la fin de la guerre et l'effondrement des Taliban, il y a jusqu'à 6 millions d'Afghans qui sont au bord de la famine suite à 20 ans de guerre, trois années de sécheresse consécutive et, surtout, à la politique menée par les Taliban, ces cinq dernières années. Les bombardements massifs récents du territoire afghan ont exacerbé la situation. En conséquence, en tant que première priorité, il est absolument indispensable d'acheminer des vivres dans la plupart des régions de l'Afghanistan cet hiver, en particulier dans les régions montagneuses du centre; sinon, la crise alimentaire actuelle se détériorera, se transformera en une crise de réfugiés et entraînera des pertes en vies humaines et un influx supplémentaire de réfugiés vers les pays voisins. Afin de faciliter l'octroi d'une assistance à l'Afghanistan, mon gouvernement a pris toutes les mesures possibles dans les zones frontalières et mon pays est prêt à faciliter, sans la moindre réserve,

l'acheminement de denrées alimentaires et autres produits de première nécessité dans ce pays.

Il y a plus de trois ans, les Taliban, lors de leur campagne visant à exercer un contrôle militaire sur l'ensemble de l'Afghanistan, ont fait irruption dans le consulat général iranien à Mazar-e-Sharif et ont assassiné de sang-froid des diplomates et un journaliste iraniens. L'acte qu'ils ont perpétré à ce moment-là était un signe annonciateur de ce qui attendait tous ceux dont le seul tort était d'être différent d'eux. Nous pensons que ceux qui ont commis ce crime et de si nombreux autres crimes, y compris le massacre de personnes appartenant au groupe ethnique Hazara dans les régions montagneuses du centre, devraient être tenus responsables de leurs actes et traduits en justice. Nous souscrivons entièrement à la déclaration du Secrétaire général énoncée dans son rapport :

« Une paix durable ... ne saurait être fondée sur l'impunité. En conséquence, le peuple afghan et ses partenaires internationaux doivent s'engager à s'attaquer aux problèmes du passé en mettant un terme à l'impunité et en faisant en sorte que ceux qui sont responsables d'abus passés rendent compte de leurs actes. »
(A/56/681, p. 83)

Nous nous félicitons d'être les coauteurs du projet de résolution A/55/L.62, qui souligne la détermination de la communauté internationale d'aider les Afghans à reconstruire leur pays. Je voudrais aussi exprimer officiellement toute notre reconnaissance au représentant permanent de l'Allemagne ainsi qu'à ses collègues, pour la manière remarquable et toute professionnelle, dont ils ont mené les négociations et les consultations relatives au projet de résolution.

M. Ahmad (Pakistan) (*parle en anglais*) : Une fois encore, nous traitons d'une question qui lance un défi à la communauté internationale depuis des décennies. Elle représente également un de ces cas de l'histoire contemporaine où une nation pauvre et sans ressources, qui a tant sacrifié pour la cause du monde libre, a été traitée à son tour avec indifférence et hostilité par la communauté internationale. Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur l'histoire, mais le cours de l'histoire aurait été différent si l'Afghanistan, à la fin de la guerre froide, n'avait pas été abandonné au chaos et au conflit, qui ont été exploités par les forces mauvaises de la violence et de la haine.

Pendant des années, l'Afghanistan a été le sujet de débats et de résolutions à l'OU, aggravant – au lieu de soulager – les souffrances du peuple de ce pays ravagé par la guerre. Son isolement et l'ostracisme dont il a été l'objet l'ont mené au désespoir et à la désillusion et l'ont fait tomber aux mains d'Al-Qaeda, un groupe de dissidents non afghans qui avaient fui leurs propres pays et qui n'auraient pas pu trouver de meilleur endroit pour se cacher que l'ombre des régions sauvages et des montagnes accidentées de l'Afghanistan. Si le monde était arrivé à continuer de faire preuve d'un engagement constructif envers le peuple d'Afghanistan et ne lui avait pas tourné le dos, la situation aujourd'hui aurait pu être totalement différente. Oussama ben Laden et ses associés n'auraient pas pu exploiter l'Afghanistan ni profiter des traditions afghanes d'hospitalité et d'amitié, abusant de la confiance de leurs hôtes pour répandre la terreur dans le monde entier.

Pendant 22 longues années, le peuple d'Afghanistan a souffert – et souffert terriblement – aussi bien aux mains des hommes qu'aux mains de la nature. Ce peuple a été victime d'une occupation étrangère brutale, d'une exploitation intéressée par le monde libre, d'une guerre civile fratricide, de la dureté impitoyable de seigneurs de guerre avides de pouvoir et de sang, et des excès commis par des régimes oppressifs et obscurantistes. L'Organisation des Nations Unies s'est également laissée utiliser comme outil pour punir les Afghans de péchés qu'ils n'ont jamais commis. La sécheresse dévastatrice qui les a frappés au cours des dernières années n'a fait qu'aggraver leur situation déjà difficile.

D'innombrables Afghans ont perdu la vie au cours de ces années difficiles et agitées. Aujourd'hui, plus de 6 millions d'Afghans ont trouvé asile comme réfugiés dans des pays avoisinants, et des millions d'autres ont été déplacés dans leur propre pays ou se heurtent à des difficultés considérables sur place. Au lieu de recevoir l'aide qu'ils méritent en tant que victimes du dernier grand champ de bataille de la guerre froide, l'Afghanistan s'est retrouvé dans un état d'isolement total et a été réduit à l'état de désert abandonné, qui a attiré des fugitifs et des criminels du monde entier.

L'heure, toutefois, n'est pas aux remords ni à la rhétorique, et nous ne devons pas non plus rester figés dans le passé. Nous vivons des temps inhabituels, qui exigent une démarche novatrice et une nouvelle façon

de penser dans la réponse que nous ferons à l'un des plus grands défis qui se posent à l'humanité. Alors que nous examinons la situation en Afghanistan, nous devons être guidés par la nécessité de corriger les erreurs du passé. Rien n'est plus important dans le contexte de ce point de l'ordre du jour que l'urgence d'instaurer une paix et une stabilité durables en Afghanistan et leur importance pour la paix et la stabilité du monde en général.

Nous devons également prendre conscience de la gravité de la situation humanitaire dans ce pays, qui justifie une réponse mondiale appropriée en faveur du relèvement et de la reconstruction. Maintenant que la communauté internationale lutte contre le terrorisme en Afghanistan, nous espérons qu'elle ne va pas se désintéresser du pays dès que les objectifs immédiats de la campagne militaire auront été atteints. Un pays ravagé par la guerre doit être reconstruit. Une société déchirée par un conflit doit guérir de ses blessures. Tout ceci exige détermination et persévérance. Le règlement à long terme du problème du terrorisme en Afghanistan est tributaire du rétablissement de la paix et de la stabilité, et de la reconstruction du pays. Un Afghanistan en paix avec lui-même et avec ses voisins est la meilleure garantie contre toute activité terroriste future provenant de l'intérieur de ses frontières.

En fait, les Afghans ne sont pas les seules victimes de la tragédie afghane. Le Pakistan a également souffert. Depuis près de deux décennies et demie, nous accueillons plus de trois millions d'Afghans, avec nos maigres ressources et sans aide appréciable du reste du monde. Notre économie a souffert, et continue de souffrir, en raison de la situation en Afghanistan. Le terrorisme endémique – ainsi que la culture de stupéfiants et d'armes que nous appelons la « culture Kalashnikov » – qui déchire notre tissu social et politique est également le résultat direct du conflit prolongé en Afghanistan. Compte tenu de ce sombre tableau, aucun pays dans le monde n'a plus souffert du conflit en Afghanistan que le Pakistan, et aucun autre pays n'a davantage à attendre du retour de la paix et de la stabilité dans ce pays.

Le Pakistan appuie pleinement les efforts déployés par l'ONU pour instaurer la paix en Afghanistan. Par conséquent, nous apprécions les efforts du Secrétaire général et ceux de son Représentant spécial, l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi. Nous appuyons pleinement le mandat de l'Ambassadeur Brahimi, qui est de faciliter le

rétablissement de la paix et de la stabilité en Afghanistan, ainsi que d'assister le relèvement et la reconstruction de ce pays ravagé par la guerre. Nous espérons que l'ONU continuera de jouer son rôle de facilitateur s'agissant d'aider les Afghans à trouver leurs propres solutions à leurs problèmes et à réinsérer leur pays dans la communauté des nations en tant qu'État responsable et respectueux du droit.

Je dois également exprimer ici notre profonde reconnaissance au Gouvernement allemand, qui a accueilli l'historique Conférence de Bonn à laquelle les dirigeants afghans ont participé; elle a permis l'adoption de l'Accord de Bonn qui fera date.

Le Pakistan se félicite de la prestation de serment par M. Hamid Karzai en tant que chef de l'Administration intérimaire, qui aura lieu dans deux jours à Kaboul. Nous allons offrir notre plein appui et toute notre coopération non seulement à l'Administration intérimaire et à tous ses membres, mais également aux gouvernements ultérieurs de l'Afghanistan, de transition ou autre, dans leurs efforts pour rétablir la paix et la stabilité en Afghanistan.

Le Pakistan reste pleinement attaché au maintien de liens fraternels avec l'Afghanistan et serait prêt à contribuer, comme il l'a toujours été, au relèvement et à la reconstruction de l'Afghanistan. À cette fin, le Président du Pakistan a proposé, lorsqu'il a pris la parole devant l'Assemblée le mois dernier, d'établir un fonds d'affectation spéciale afghan sous les auspices de l'ONU, pour faciliter les secours humanitaires ainsi que les efforts de reconstruction et de relèvement nationaux en Afghanistan.

Le Pakistan estime que l'Accord de Bonn constitue une évolution positive importante, dans la mesure où il cherche à provoquer un changement fondamental en Afghanistan, par des moyens pacifiques et dans un esprit de compromis mutuel entre Afghans. L'Accord, en dépit de ses insuffisances, constitue un premier pas vers la mise en place d'un régime politique véritablement local, à large assise et multiethnique, par le biais de la convocation, au moment opportun, d'une Loya Jirga. Nous espérons que ce processus mènera à la mise en place d'un gouvernement véritablement représentatif en Afghanistan qui sera acceptable pour tous les Afghans, fera la promotion de l'unité et de la stabilité, et respectera ses obligations internationales, y compris celles qu'il a à l'égard de ses voisins. Toute tentative,

motivée par des animosités ou des rivalités intrinsèques de l'intérieur ou parrainée par des intérêts de l'extérieur, de dresser ce pays sans littoral contre l'un ou l'autre de ses voisins ne fera que prolonger la misère et les privations de son peuple, retardant son redressement socioéconomique et politique, et laissant la région embourbée dans l'instabilité.

La communauté internationale, pour sa part, doit veiller à accorder son plein appui à l'ONU, au moment où l'Organisation supervise la mise en oeuvre de l'Accord de Bonn. Elle doit notamment assurer le déploiement rapide, tel que prévu dans l'Accord, d'une force mandatée par l'ONU pour le maintien de la sécurité à Kaboul ainsi que dans d'autres secteurs du pays. Des efforts sont nécessaires pour accélérer le déploiement de cette force et garantir la démilitarisation de Kaboul et des autres grands centres urbains où sa présence est prévue. La communauté internationale doit aussi veiller à ce que le système des seigneurs de la guerre, qui a déjà ravagé l'ensemble de l'Afghanistan, n'obtienne pas une chance d'entraver l'établissement d'un régime politique stable en Afghanistan.

Nous espérons que toutes les factions et groupes afghans profiteront de cette occasion unique d'arracher leur pays à l'abîme dans lequel il est resté pendant les deux dernières décennies. Le succès de l'Accord de Bonn dépendra de la façon dont les dirigeants afghans s'acquitteront de la reconstruction de leur pays dans un esprit mutuel de compromis. Les structures tribales et ethniques garderont une importance particulière dans tout dispositif futur et, pour l'essentiel, ce sont les Afghans eux-mêmes qui décideront, pour le bien ou pour le mal, de l'avenir de leur pays.

Le conflit long de deux décennies en Afghanistan a ramené le pays au XVIIIe siècle, si ce n'est pas au-delà. Le pays n'a pas d'infrastructure de base et son peuple demeure privé des articles de première nécessité. Une fois que la paix sera rétablie en Afghanistan, l'aide humanitaire ne devra jamais faire défaut. Aucun processus de paix ne pourra fonctionner sans un appui à la mesure des besoins pour reconstruire et relever ce pays ravagé par la guerre. Par conséquent, il est tout aussi important d'élaborer simultanément un plan complet de reconstruction et de relèvement après le conflit, qui sera mis en oeuvre dès que la paix aura été rétablie en Afghanistan.

Il est impératif que la communauté internationale commence immédiatement à travailler sur ce plan et réunisse les moyens financiers nécessaires pour l'appuyer et le soutenir. Tout effort de reconstruction en Afghanistan doit au départ comporter, au minimum, le rétablissement des systèmes de gestion de l'eau, la revitalisation de l'agriculture, la reconstruction de l'infrastructure et des routes de transit et la remise sur pied des institutions, ainsi qu'une assistance humanitaire continue au peuple afghan, notamment aux personnes déplacées à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Il est inutile de souligner que, cette fois, la communauté internationale ne doit pas se détourner de l'Afghanistan, comme elle l'a fait dans le passé. Elle doit faire la preuve de sa volonté politique et de sa détermination de s'engager et d'aider le peuple afghan à rétablir la paix et l'économie de son pays. Les Afghans ont été déçus du traitement qu'ils ont reçu de la communauté mondiale par le passé. Les conséquences négatives de cet abandon sont claires pour chacun. Cette erreur ne doit pas être répétée.

Nous tournons une nouvelle page en Afghanistan. Que cela soit de bon augure pour son peuple et pour la communauté mondiale. Le Pakistan, comme le reste du monde, espère que cette nouvelle ère entraînera des changements positifs en Afghanistan. C'est avec cet espoir et cet engagement que nous sommes coauteurs du projet de résolution dont l'Assemblée est saisie. Nous souscrivons pleinement à son intention de rétablir la paix et la normalité en Afghanistan, ainsi qu'à encourager les activités de secours et de reconstruction là-bas. Nous espérons que le projet de résolution renforcera les activités de l'ONU en Afghanistan et contribuera véritablement à instaurer la paix et la sécurité et à promouvoir le développement dans ce pays qui en a tant besoin.

Alors que nous ouvrons un nouveau chapitre de la saga afghane, les chapitres amers et déplaisants du passé doivent être fermés. Nous devons regarder vers l'avenir et non vers le passé. Les sanctions des Nations Unies imposées en vertu des résolutions 1267 (1999) et 1333 (2000) du Conseil de sécurité représentent un héritage douloureux pour le peuple afghan. Maintenant que les Taliban ont été éliminés, le régime des sanctions, qui ne frappe que le peuple afghan, doit également se terminer. Nous disposons maintenant de la résolution 1373 (2001), qui a une portée plus large et qui a rendu superflues les résolutions visant

spécifiquement les Taliban – 1267 (1999) et 1333 (2000). Une fois que la campagne militaire actuelle en Afghanistan aura réussi, toutes les ressources qui ont été mobilisées pour faire fonctionner des mécanismes indiscrets et punitifs en vertu de ces résolutions doivent être mises à la disposition de l'Ambassadeur Brahimi afin qu'il puisse les utiliser s'il le demande, de façon appropriée et constructive, pour reconstruire l'Afghanistan. L'Afghanistan de demain verra l'intervention de l'ONU, non en tant que policier chassant les criminels, mais en tant que guérisseur et bâtisseur, encourageant la réconciliation et la reconstruction de cette nation déchirée par la guerre.

M. Satoh (Japon) (*parle en anglais*) : Il est en fait essentiel et opportun que l'Assemblée générale débâte de la situation en Afghanistan aujourd'hui, deux jours avant l'étape importante qu'est l'investiture de l'Autorité intérimaire. Il va sans dire que la mise en place de l'Autorité intérimaire ne sera que le début d'un long processus de rétablissement de la paix en Afghanistan et de reconstruction du pays. Pourtant c'est certainement un premier pas important dans la bonne direction.

Les prochaines étapes pour l'établissement d'un gouvernement afghan légitime et dûment élu, selon le processus convenu à Bonn, ne seront pas faciles. Sans précédent dans l'histoire de ce pays longtemps déchiré par la guerre, ce processus exigera des efforts rigoureux, de la patience, de la tolérance et, en fait, un attachement ferme et partagé à la paix de la part du peuple afghan. En fin de compte, la clef du succès de ce processus est la volonté du peuple afghan.

Il est d'autre part évident, néanmoins, que la coopération et l'appui de la communauté internationale seront tout aussi importants. Avant tout, compte tenu des nombreux éléments d'incertitude et d'imprévisibilité dans la situation locale – notamment l'absence d'institutions propres à assurer la sécurité nationale –, il est essentiel que la communauté internationale aide à maintenir la sécurité, au moins dans les régions clefs, en attendant la mise en place d'un gouvernement légitime. Nous espérons par conséquent que la résolution actuellement examinée par le Conseil de sécurité pour le déploiement d'une force d'assistance internationale en matière de sécurité sera adoptée et appliquée rapidement.

L'assistance humanitaire est un autre domaine dans lequel l'Afghanistan a maintenant besoin de

l'appui et de la coopération de la communauté internationale. Le Gouvernement japonais, en réponse à l'appel lancé par le Secrétaire général Kofi Annan, s'est déjà engagé à fournir jusqu'à 120 millions de dollars pour l'assistance humanitaire et il continuera d'appuyer activement les efforts dans ce domaine.

Dans ce contexte, on n'insistera jamais assez sur la nécessité d'assurer la sécurité du personnel humanitaire; c'est une condition préalable importante pour l'acheminement de l'assistance humanitaire, et je voudrais prier l'Administration intérimaire de prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard.

La pleine coopération de la communauté internationale sera indispensable au relèvement et à la reconstruction de l'Afghanistan. Il est en fait de la responsabilité de la communauté internationale d'aider le peuple afghan dans ses efforts pour redresser et développer son propre pays. En outre, nous croyons fermement qu'en fournissant une perspective claire de reconstruction de l'Afghanistan, on contribuera à renforcer la volonté du peuple afghan de chercher la paix et la stabilité politique.

Reconnaissant ce qui précède, en janvier, le Gouvernement japonais accueillera la réunion ministérielle pour la reconstruction de l'Afghanistan. On attend de cette conférence que, partant des résultats d'une série de conférences internationales – depuis la réunion de hauts responsables relative à l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan, que les États-Unis et le Japon ont coprésidé en novembre à Washington, jusqu'à la réunion du Groupe d'appui afghan à Berlin ce mois et à la réunion du groupe de pilotage pour l'assistance à la reconstruction de l'Afghanistan, qui a lieu à Bruxelles aujourd'hui et demain –, elle soit une occasion importante pour la communauté internationale d'offrir à l'Autorité intérimaire et au peuple afghan une perspective encourageante de reconstruction et de développement.

Le projet de résolution qui doit être adopté aujourd'hui, dont le Japon est coauteur, est encore un nouveau témoignage de la détermination de la communauté internationale d'aider à assurer un meilleur avenir à l'Afghanistan. Il est donc d'autant plus important, sur le plan politique, que le projet de résolution soit adopté par consensus.

Pour terminer, je voudrais également proposer que nous demandions au Secrétaire général de transmettre le contenu de notre débat d'aujourd'hui, et

le projet de résolution que nous sommes sur le point d'adopter, au Président de l'Administration intérimaire, Hamid Karzai, en tant que message d'appui de la communauté internationale au peuple afghan.

M. Pal (Inde) (*parle en anglais*) : Depuis un certain nombre d'années, l'Assemblée générale examine de façon routinière ce point de l'ordre du jour tout en sachant que nos propos ne seraient pas entendus à Kaboul et Kandahar, au moment où les Taliban plongeaient l'Afghanistan dans une sorte de cauchemar. Mais cette année, nous nous réunissons alors qu'il semble que les Afghans vont sortir de leur longue nuit et de leur cauchemar encore plus long. Mais si le présent espoir s'avère vain, la communauté internationale ici représentée doit accepter le fait qu'elle a l'obligation d'aider l'Afghanistan à retrouver la paix, le progrès et la prospérité.

Le mois dernier, à Bonn, les Afghans ont pris la première mesure décisive pour la reconstruction de leur pays. Dans deux jours, ils prendront une autre mesure lorsque l'Administration intérimaire prendra ses fonctions et que le rythme sera accéléré. La fin du parcours sera l'avènement d'un système politique à large assise et multiethnique, où tous les groupes seront équitablement représentés grâce à des élections libres et justes. Il s'agira d'un parcours difficile. Il faudra du courage et de la détermination pour persévérer, mais heureusement dans toutes les souffrances subies par l'Afghanistan, ceux-ci n'ont jamais manqué.

Les Afghans essaient de sortir de la vallée de l'ombre de la mort, et la communauté internationale doit les accompagner. Mais nous devons leur donner l'aide dont ils ont besoin et qu'ils réclament, et non pas ce qui nous semble être le meilleur pour eux. Les Afghans ont eu assez de *fatwas* que leur infligeaient de force des personnes qui pensaient avoir toutes les réponses. Les *fatwas* ne doivent pas être remplacées par des décrets. Que doit donc faire la communauté internationale? Il serait utile de rappeler certains principes généraux.

Nous devons écouter attentivement ce que les Afghans souhaitent et répondre à leurs besoins. Les meilleures solutions seront locales, enracinées dans les réalités afghanes. Tout ce qui sera imposé ou bien sera rejeté, ou bien disparaîtra. Nous devons utiliser et encourager les talents et les capacités au niveau local. En Afghanistan plus qu'ailleurs, les seules solutions durables seront celles qui consolideront et

développeront les capacités locales. Les femmes afghanes doivent avoir un rôle important à jouer et leur mot à dire dans la reprise du pays. Après les années de négligence qu'elles ont subies sous le régime des Taliban, elles auront besoin d'une attention particulière. Il n'y a pas de baguette magique : la reprise en Afghanistan prendra beaucoup de temps et la communauté internationale doit maintenir le cap.

L'appui international doit être dicté par un sentiment de devoir et d'amitié, et non par la recherche d'intérêts étroits. Il doit s'attacher à l'unité, la souveraineté, l'unité territoriale et l'indépendance de l'Afghanistan. Il ne doit pas y avoir d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. Ce dont les Afghans ont besoin d'obtenir de leurs amis, ce sont des services intelligents et non pas l'attention de services de renseignements.

Sur la base de ces principes, l'Inde est prête à faire tout ce qu'elle peut. Nous nous sommes engagés à fournir un million de tonnes de blé aux Afghans dans le besoin et sommes en contact avec des gouvernements et des institutions des Nations Unies, y compris le Programme alimentaire mondial, pour en assurer l'acheminement rapide. Au mois d'octobre, nous avons envoyé deux cargaisons de produits médicaux aux réfugiés afghans à Duchanbé. Des tentes, des couvertures, du thé et de la nourriture sont en route. Dès que Kaboul a été libérée, nous avons dépêché une équipe de médecins avec cinq tonnes de médicaments pour faire redémarrer l'hôpital Indira Gandhi pour les femmes et les enfants. Nous nous efforçons d'installer des hôpitaux et dispensaires mobiles, et d'assurer des programmes médicaux et de soins pour les femmes et les enfants, et d'installer des camps où fixer des membres artificiels. Nous avons fourni des secours et des services médicaux à d'autres régions de l'Afghanistan, y compris Mazar-e-Sharif, et une aide similaire est envisagée pour Herat. Nous serons prêts à contribuer aux efforts de déminage.

Le Premier Ministre a annoncé un crédit de 100 millions de dollars pour la reconstruction de l'infrastructure et de l'économie. Avant 1979, l'Afghanistan était le principal partenaire des programmes de coopération technique et économique de l'Inde. Les domaines couverts comprenaient la construction de barrages, l'agriculture, l'horticulture, les hôpitaux et l'archéologie. Nous sommes prêts à fournir une formation et une aide technique

appropriées, en fonction des besoins de l'Afghanistan, dans plusieurs domaines.

Après ces décennies de guerre, les besoins de l'Afghanistan sont si immenses qu'ils ne peuvent être pris en charge que par une réponse internationale coordonnée. Il serait dommage qu'il y ait des doubles emplois ou que l'aide en provenance de diverses sources se contrarie. Pour éviter ce risque et pour être sûr que ce que nous faisons est dans l'intérêt de l'Afghanistan, nous devons avoir, de préférence sous les auspices des Nations Unies, un mécanisme ouvert et transparent qui, au minimum, collecte et diffuse des informations sur les besoins de l'Afghanistan et la réponse internationale.

Nous sommes heureux de noter que le Groupe des 21 a été réactivé. Nous participons à ses réunions et estimons qu'il a un rôle extrêmement utile à jouer. Nous sommes également associés aux efforts internationaux visant à aider l'Afghanistan. Naturellement, nous étions à Bonn, et nous avons pris part aux réunions du mois dernier, à Washington et Islamabad, sur la reconstruction de l'Afghanistan. Une équipe indienne se trouve actuellement à Bruxelles pour la réunion de suivi qui a lieu aujourd'hui et demain, et nous continuerons de faire preuve d'engagement.

Il va sans dire que les secours d'urgence, le redressement à long terme et l'évolution politique de l'Afghanistan dépendront considérablement de sa capacité de mettre de côté la culture du fusil. Une fois encore, cela est dans l'intérêt même de tous les Afghans, et il s'agit d'abord d'une responsabilité qu'ils doivent assumer.

Dans sa résolution 1383 (2001) du 6 décembre 2001, le Conseil de sécurité a exprimé sa confiance dans les groupes afghans en leur lançant un appel à assurer la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires. L'Administration intérimaire et les structures qui suivront voudront que la paix règne dans leur pays. La communauté internationale doit tout faire pour renforcer leur autorité et les aider à créer rapidement une force afghane. Elle ne doit rien faire qui saperait l'autorité de l'Administration intérimaire ou la ferait apparaître impuissante aux yeux des citoyens; cela engendrerait d'autres griefs.

Au moment où l'Administration intérimaire prend ses fonctions à Kaboul, nous-mêmes et tous les amis de l'Afghanistan lui souhaitons plein succès. Mais nous

voudrions également l'inciter à la prudence. Nous tous, et particulièrement ceux d'entre nous qui sommes voisins de l'Afghanistan, voulons le voir stable, démocratique et modéré, dirigé par des gouvernements élus par les Afghans, représentant leurs intérêts collectifs, protégeant leurs droits fondamentaux et encourageant le développement socioéconomique. Les Afghans n'obtiendront cela que si le credo étranger répressif, représenté par les Taliban, n'arrive pas à s'insinuer de nouveau parmi les dirigeants. Les Taliban affirmaient représenter les Pachtouns, mais les codes de conduite étrangers qu'ils ont imposés aux Afghans étaient tout à fait opposés au *pashtunwali*, le code des Pachtouns.

Les Taliban sont en déroute. Ils sont peut-être dans leurs refuges, mais il serait prématuré d'écrire leurs épitaphes. Les haines qu'ils ont nourries, ceux qui les ont créés et les missions qu'ils poursuivaient sont toujours là. Ils ne doivent pas pouvoir revenir au pouvoir sous d'autres masques ou avec de nouvelles allégeances. Quel que soit leur nom, les Taliban sont et doivent être anathème.

Avant de terminer, je voudrais exprimer deux mots de remerciement si mérités, d'abord à l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi, qui a travaillé sans relâche pour rendre l'Accord de Bonn possible. Nous sommes heureux de savoir qu'il coordonnera l'action des Nations Unies en suivi à l'Accord; ensuite, à l'Allemagne, qui a accueilli les pourparlers entre Afghans et qui, depuis des années, montre son vif intérêt pour l'Afghanistan, en parrainant ce projet de résolution annuel, dont nous sommes coauteur.

Mme Marcus (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Les États-Unis remercient sincèrement la délégation allemande de ses efforts concernant le projet de résolution A/56/L.62, sur la situation en Afghanistan. L'Afghanistan se trouve à un carrefour aujourd'hui, alors que l'autorité intérimaire va prendre ses fonctions. L'ONU a joué un rôle crucial en travaillant avec les parties afghanes à Bonn pour arriver à un règlement politique, et nous applaudissons les efforts déployés à cet égard par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Lakhdar Brahimi, et ses collègues. Nous saluons également les Afghans qui se sont réunis à Bonn et les félicitons d'avoir eu le courage de parvenir à un accord qui donne à l'Afghanistan l'espoir d'un avenir meilleur. La mise en place d'une autorité intérimaire est la première étape d'un processus qui envisage la formation d'un

gouvernement pluriethnique à large assise qui respecte les droits des femmes et des minorités. Ce processus vise à marquer le début d'une ère nouvelle de paix et de sécurité dans un Afghanistan débarrassé du terrorisme et de la drogue et en paix avec ses voisins.

Nous reconnaissons les énormes difficultés auxquelles fait face le peuple afghan pour que cet objectif devienne réalité. Les États-Unis et d'autres membres de la communauté internationale sont prêts à aider le peuple afghan dans ses efforts en vue de mettre un place un nouveau gouvernement. Nous sommes pleinement résolus à mener à bien les tâches critiques de l'aide humanitaire et de la reconstruction à long terme de l'Afghanistan. Les États-Unis ont promis une aide humanitaire d'un montant de 320 millions de dollars et coopèrent avec des organisations non gouvernementales, des organisations internationales et des pays voisins pour répondre aux besoins urgents du peuple afghan. En novembre, à Washington, nous avons participé au lancement du processus de reconstruction qui est censé aider les Afghans à passer d'une situation de dépendance des secours à la phase de développement. La réunion de cette semaine à Bruxelles permettra de se préparer à la conférence ministérielle qui doit se tenir au Japon sur la reconstruction de l'Afghanistan. L'appui de la communauté internationale sera essentiel pour reconstruire l'Afghanistan et répondre aux besoins urgents de son peuple.

Notre aide doit également viser les segments les plus défavorisés de la population afghane – les femmes et les enfants – qui ont beaucoup souffert de l'oppression des Taliban. Libérées du joug des Taliban, les femmes d'Afghanistan doivent réintégrer pleinement la société et le Gouvernement afghans. L'inclusion des femmes dans l'autorité intérimaire a été un signal important. Par le projet de résolution dont nous sommes saisis, nous demandons à tous les groupes afghans de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales, y compris ceux des femmes, conformément aux engagements pris à Bonn et à leurs obligations internationales.

En conclusion, permettez-moi d'ajouter la voix de ma délégation à celles des autres intervenants de ce matin, pour affirmer que l'investiture de l'autorité intérimaire représente une chance historique pour le peuple de l'Afghanistan. Les États-Unis et d'autres membres de la communauté internationale doivent

veiller à assurer la transition vers la paix, la stabilité et le développement en Afghanistan.

M. Kuchinsky (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée féliciter le Secrétaire général, M. Kofi Annan, de son engagement et de sa participation personnelle concernant les questions relatives à l'Afghanistan. Je souhaite également rendre un hommage tout particulier à son Représentant spécial pour l'Afghanistan, l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi, pour le travail exceptionnel qu'il a accompli.

Aujourd'hui, nous abordons l'une des questions les plus importantes de l'ordre du jour de l'ONU, la situation en Afghanistan, où au cours des derniers mois, des changements cruciaux, fondamentaux se sont produits à une vitesse remarquable. À cet égard, nous devons mentionner la conclusion heureuse des pourparlers sur l'Afghanistan parrainés par l'ONU et tenus à Bonn. L'Ukraine se félicite de la signature de l'Accord de Bonn qui a constitué la première étape cruciale vers la fin du conflit tragique en Afghanistan. Nous sommes particulièrement heureux de signaler le rôle actif de l'ONU dans ce processus. En fait, le peuple afghan a une chance sans précédent de repartir à zéro, et d'édifier un État qui protégera ses droits, défendra ses intérêts et répondra à ses aspirations. Ma délégation pense que ni les Afghans, ni la communauté internationale dans son ensemble ne doivent laisser passer cette chance.

L'Accord de Bonn doit entrer en vigueur sur le terrain. L'Afghanistan affrontera encore un grave problème humanitaire et de gros problèmes sécuritaires auxquels le Gouvernement et la communauté mondiale devront remédier. Le relèvement de l'économie, la mise en place d'institutions de gouvernement, l'infrastructure, la question des réfugiés, la protection des droits de l'homme, l'instauration de l'état de droit et le maintien de relations pacifiques avec les pays voisins font partie des tâches prioritaires de l'autorité de transition.

À cet égard, l'appui de la communauté mondiale est crucial pour l'Afghanistan. Bien entendu, la communauté internationale devra s'engager sérieusement, sur les plans politique et financier, à assurer la stabilité à long terme de l'Afghanistan. Nos efforts pour aider l'Afghanistan ne seront efficaces que s'ils sont bien coordonnés et s'ils s'inscrivent dans une stratégie politique et économique globale. Nous sommes convaincus que l'ONU doit jouer un rôle

central s'agissant de faciliter la transformation de l'Afghanistan en un État sûr et stable.

En tant que coauteur traditionnel de projets de résolution sur l'Afghanistan, l'Ukraine attache une grande importance à l'adoption aujourd'hui du projet de résolution A/56/L.62, préparé par la délégation de l'Allemagne, pays qui a tenu un rôle particulier dans le processus de paix en Afghanistan. Ce projet de résolution, si clairement présenté par l'Ambassadeur Hanns Schumacher, est le reflet global de l'appui de la communauté internationale à l'objectif d'une paix durable en Afghanistan. Nous réaffirmons notre volonté d'oeuvrer de manière constructive, et de concert avec les Afghans et avec tous les États intéressés, pour chercher à promouvoir un règlement politique pacifique du conflit dans ce pays sur la base des décisions prises par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale.

M. Pamir (Turquie) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'est déjà associée à la déclaration faite par le représentant de la Belgique au nom de l'Union européenne. À la lumière des liens historiques qui unissent la Turquie et l'Afghanistan, j'aimerais ajouter les observations suivantes.

L'Administration intérimaire va prendre ses fonctions en Afghanistan dans deux jours. Cela marquera le début d'une nouvelle ère dans la tumultueuse histoire récente de l'Afghanistan. En effet, le projet de résolution que nous sommes sur le point d'adopter aujourd'hui représente un tournant dans l'histoire du peuple afghan.

Grâce à ce projet de résolution, qui traite de manière globale des questions politiques et humanitaires auxquelles l'Afghanistan est confronté, nous serons en mesure de manifester notre solidarité avec ce peuple qui a longtemps souffert et de démontrer notre volonté de l'aider dans l'adversité, en ces moments difficiles.

Nous considérons que les accords signés à Bonn représentent le premier pas vers l'instauration de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Les parties qui ont rendu cet accord possible méritent des félicitations. Je voudrais souligner en particulier le rôle très précieux joué par le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi, auquel nous exprimons notre reconnaissance pour ses efforts inlassables.

Nous espérons que l'Accord de Bonn servira de base pour mettre fin aux profondes souffrances que connaît le peuple afghan depuis 20 ans. Il est indispensable que le processus de réconciliation en Afghanistan soit sans exclusive et rassemble tous les groupes ethniques du pays, dans un esprit de coopération.

La destinée de l'Afghanistan n'est pas forcément sombre. La communauté internationale a un rôle à jouer à cet égard. Pourtant, la responsabilité principale incombe au peuple afghan. Dès lors, il revient à tous les groupes d'Afghanistan de laisser de côté, une fois pour toutes, leurs intérêts étroits, et de se consacrer enfin au noble objectif d'édifier une patrie stable, dans laquelle ils pourront tous coexister et prospérer, dans un climat d'harmonie et de paix.

La Turquie a de profonds liens culturels et historiques avec le peuple afghan, qui remontent aux années 1920. En tant que pays ami de longue date qui n'a pas d'arrière-pensée ni d'intérêt particulier autre que la stabilité et le bien-être de l'Afghanistan, nous avons toujours été prêts à jouer un rôle important dans les efforts visant à assurer le développement de cette nation amie. L'expérience historique de la Turquie lui permet de fournir un soutien important au processus de réconciliation et de relèvement du pays, notamment en engageant des troupes, pour contribuer à assurer les conditions nécessaires à l'instauration d'un climat de sécurité viable.

En tant que nation politiquement unie qui bénéficie de relations amicales avec tous ses voisins, nous sommes prêts à accroître notre contribution pour reconstruire l'Afghanistan. En tant que pays qui a tenu des consultations régulières avec tous les groupes afghans, nous continuerons de déployer des efforts constructifs à cette fin.

Les Afghans méritent de retrouver la place qui leur revient de droit dans la famille des nations, en tant que citoyens d'un État respectable et stable. Dans ce processus, il incombe à la communauté internationale de respecter et préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan. Les tendances centrifuges ne serviront qu'à faire dérailler un processus qui est déjà fort fragile et sensible.

Aujourd'hui, le pays que nous appelons Afghanistan est en ruines. Ses ressources humaines et naturelles sont ravagées. Il est nécessaire de mobiliser la communauté internationale sans plus tarder pour lui

tendre une main amicale, atténuer ses souffrances et intensifier les efforts d'aide déployés par les bureaux et les institutions pertinentes de l'ONU en Afghanistan, afin d'améliorer le sort de son peuple.

Un grand nombre de personnes déplacées vivent dans une misère alarmante et ont cruellement besoin d'une assistance de base, notamment d'hébergement, de chauffage, de vivres et de médicaments.

Pour notre part, nous sommes prêts à contribuer aux efforts internationaux visant à atténuer leurs souffrances. Nous avons déjà entrepris de nombreux programmes d'assistance dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'aide humanitaire, ainsi que de l'hébergement, du chauffage et de la fourniture d'électricité pour les familles déplacées.

Aujourd'hui, le peuple afghan doit rétablir son unité et son harmonie. Les tourments qu'il a endurés ne peuvent que renforcer sa volonté de réconciliation nationale. Il nous faut tous contribuer à ce résultat et c'est pour cela que la Turquie est coauteur de ce projet de résolution qu'elle appuie.

Pour terminer, j'aimerais remercier la délégation allemande de sa coopération efficace dans la préparation de ce projet de résolution qui, sans aucun doute, constituera un pas important dans la bonne direction.

M. Valdivieso (Colombie) (*parle en espagnol*) : Ma délégation voudrait exprimer sa reconnaissance au Secrétaire général pour le rapport complet et détaillé qu'il nous a présenté dans le document publié sous la cote A/56/681.

La Colombie a condamné énergiquement les actes de terrorisme international perpétrés en septembre dernier et, en conséquence, s'est associée sans équivoque à l'appui accordé par le Conseil de sécurité à l'action militaire en cours actuellement en Afghanistan.

De même, nous avons agi de façon décisive au sein de cet organe, en assumant des responsabilités précises dans le cadre du régime de sanctions en vigueur contre le terrorisme international en tant que menace à la paix et à la sécurité internationales, en particulier dans le contexte des résolutions 1267 (1999), 1333 (2000) et 1363 (2001) concernant la situation en Afghanistan, résolutions dont les dispositions ont été systématiquement ignorées et violées par l'ex-régime taliban.

Nous savons que l'ONU est confrontée à un défi sans précédent. Les décisions adoptées au Conseil de sécurité et celles qui seront prises sur l'Afghanistan – tant au Conseil qu'à l'Assemblée – constituent la première étape d'un processus dont l'issue est encore incertaine. Les objectifs fondamentaux sont la paix et la reconstruction du pays.

Pour y parvenir, il nous faut continuer à prendre des décisions efficaces, qui contribueront à une solution définitive à la situation en Afghanistan, en particulier en ce qui concerne les problèmes humanitaires et les exigences de développement.

Cela dit, la paix durable, la réconciliation, la reconstruction et le développement ne peuvent prendre place si les coupables demeurent impunis. En ce sens, le peuple afghan et la communauté internationale doivent s'engager à aborder les problèmes du passé en veillant à ce que la responsabilité soit assumée pour toutes les violations commises, notamment celles qui ont trait aux droits de l'homme et au droit humanitaire international.

J'aimerais saluer les efforts déterminés de la coalition internationale et des Afghans destinés à évincer le régime taliban du pouvoir et à démanteler les organisations terroristes que ce régime appuyait et auxquelles il accordait un sanctuaire.

Nous sommes persuadés que la responsabilité d'une solution pacifique incombe en premier lieu au peuple afghan. C'est pourquoi nous aimerions mettre l'accent sur l'accord conclu par les divers groupes ethniques et politiques afghans à Bonn le 5 décembre. En vertu de ce dernier, une Administration intérimaire a été créée pour une période intérimaire de six mois, au terme de laquelle une loya jirga devra être convoquée sans tarder.

Nous espérons que cette administration transitoire sera capable par elle-même de respecter et de faire respecter les droits de l'homme, de répondre aux besoins du peuple afghan, de contribuer à la paix et à la stabilité régionale et internationale, et d'éliminer de son territoire les éléments qui disposent de liens avec le terrorisme et avec les activités liées au trafic de drogues. Les objectifs d'une paix durable et d'une réconciliation nationale ne pourront être atteints que par la réalisation d'un consensus politique fondé sur la mise en place d'un gouvernement large, multiethnique et véritablement représentatif – qui respecte les droits de l'homme ainsi que les obligations internationales de

l'Afghanistan, et qui soit déterminé à garantir la paix à l'intérieur de ses frontières, en particulier à l'égard de ses voisins.

De même, nous voudrions réaffirmer notre volonté de voir cette solution de transition s'élaborer autour d'un dialogue continu et flexible, qui engage, dans la mesure du possible, toute la société afghane. Nous espérons aussi que le même esprit animera les acteurs régionaux et le reste de la communauté internationale. De telles relations permettront de veiller à préserver la légitimité, la cohérence et la solidité des décisions qui seront adoptées par cette Assemblée et par le Conseil de sécurité. En conséquence, il ne fait pas de doute que l'ONU devra continuer à jouer un rôle central et impartial dans les efforts internationaux visant à un règlement définitif du conflit afghan.

Ma délégation s'inquiète de l'immense désastre humanitaire qui touche l'Afghanistan, en raison des effets de la pauvreté endémique, de la famine, de la guerre, de l'effondrement de l'ordre public, de la sécheresse, des déplacements de population à l'intérieur du pays, des réfugiés et des mauvais traitements infligés aux civils qui ont marqué l'histoire récente du pays. Le chiffre qu'avance le Secrétaire général dans son rapport est préoccupant : plus de 6 millions de personnes sont vulnérables, et ont besoin d'une assistance urgente, tandis que la situation sécuritaire et le bien-être de plus d'un million de personnes déplacées à l'intérieur du territoire sont des plus précaires.

Parmi les efforts qui sont mis en oeuvre pour faire face à cette grave situation, il faut souligner l'importance des activités que mène le système des Nations Unies, par l'intermédiaire du Coordonnateur régional des secours humanitaires, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Programme alimentaire mondial. Mais il faut aussi souligner l'importance des efforts de la communauté internationale pour favoriser la bonne gouvernance, de la sécurité alimentaire et les modes de vie durables, la prestation de services de base et la réinstallation des réfugiés et des personnes déplacées, malgré les nombreux obstacles qui se dressent.

Par ailleurs, nous considérons qu'il est important de garantir une participation totale, équitable et effective des femmes dans la vie culturelle, économique, politique et sociale, ainsi que dans le processus de décision à tous les niveaux de l'État. En

conséquence, nous appelons les différents groupes afghans à protéger et à promouvoir l'égalité des droits entre hommes et femmes, en particulier dans les domaines de l'éducation, du travail, des soins de santé et des prestations.

Nous souhaiterions exprimer notre gratitude, tout particulièrement, aux gouvernements des pays de la région qui ont assumé la responsabilité de fournir une assistance humanitaire aux réfugiés afghans qui ont dû fuir leurs foyers pour survivre à la guerre. De même, nous remercions les agents humanitaires, en particulier ceux de l'ONU, qui ont fait de grands sacrifices pour fournir une aide précieuse afin d'atténuer les conséquences humanitaires négatives des actions et omissions du régime taliban, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Afghanistan.

De même, nous sommes reconnaissants de la contribution apportée par le système de l'ONU, tous les États Membres, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales, qui ont réagi de façon positive, et qui continuent à offrir en réponse une aide humanitaire à l'Afghanistan. Le défi que doit affronter l'ONU nous oblige à accélérer la fourniture de l'aide humanitaire aux Afghans, ce qui signifie aussi les aider à un suivre une voie dont l'aboutissement sera la construction d'un pays stable et libre, après plus de 20 ans de guerres. Nous appelons instamment la communauté des donateurs à continuer d'assumer la responsabilité de surmonter la grave crise humanitaire et économique que connaît ce pays.

Ma délégation exprime son soutien complet à l'accord de Bonn, du 5 décembre, et félicite l'Ambassadeur Brahimi pour avoir couronné avec efficacité le processus par la conclusion de cet accord.

Je voudrais pour terminer exprimer le soutien de ma délégation à ce que soit approuvé par consensus le projet de résolution sur la situation en Afghanistan, pour montrer que cela reflète les préoccupations de la communauté internationale, et que cela apporte le plus grand appui possible aux efforts de l'ONU et de l'Afghanistan pour promouvoir la paix dans ce pays. De plus, l'adoption de ce projet de résolution offrira une excellente occasion de lancer un message de solidarité et de soutien à l'administration intérimaire qui entrera ce samedi en fonctions en Afghanistan, conformément aux accords de Bonn.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Lorsque nous parlons de l'Afghanistan, nous avons un

sentiment de déjà vu. Cela fait des décennies maintenant que nous parlons de l'Afghanistan au sein de cette auguste enceinte. Nous avons adopté des résolutions, et porté notre attention sur ce pays, mais l'attention n'était que provisoire. Le sentiment d'urgence s'évaporait lorsque les préoccupations immédiates étaient levées, et le pays et le peuple étaient laissés en plan. Nous connaissons tous les conséquences terribles qui en ont résulté.

Aujourd'hui, une fois de plus, nous tournons notre regard vers ce pays, maintenant que nous nous sommes rendus compte que c'est à notre propre péril que nous l'avons ignoré. Il est devenu le terreau du terrorisme, le havre de la déraison. L'axe Taliban-Al Qaeda a constitué la période la plus sombre de l'histoire afghane. À l'heure qu'il est, espérons-le, la plupart de ces éléments néfastes auront été éliminés. Le monde s'est uni pour atteindre cet objectif.

Le Bangladesh siège au Conseil de sécurité, et il est fortement impliqué dans les délibérations sur l'Afghanistan. Nous soutiendrons le projet de résolution qui doit être bientôt adopté dans cette enceinte. Nous rendons hommage au Secrétaire général et à son Représentant spécial, M. Lakhdar Brahimi, pour avoir rapproché les parties, et pour les avoir mises sur la voie de la paix. Nous félicitons l'administration intérimaire dirigée par M. Hamid Karzai, qui va bientôt entrer en fonctions et assumer ses responsabilités à Kaboul. Nous exhortons tous les groupes à abandonner les rivalités intestines et à coopérer avec la communauté mondiale à un effort qui ne peut que leur être bénéfique.

Nous sommes maintenant à la veille du déploiement d'une force d'assistance internationale en matière de sécurité qui bénéficiera d'une large participation. Nous félicitons le Royaume-Uni, la France et d'autres d'avoir pris l'initiative et donné une ferme impulsion en ce domaine.

Au-delà, il est possible que la nécessité se fasse sentir de maintenir une présence durable de maintien de la paix approuvée par l'ONU. Les opérations à caractère manifestement humanitaire, comme le déminage, doivent commencer aussi vite que possible. Surtout, nous faisons maintenant face à la phase de redressement et de reconstruction en Afghanistan. Nous remercions tous les donateurs qui se sont proposés pour la soutenir. Les États-Unis, le Japon, l'Union européenne et la Norvège, parmi d'autres,

méritent une mention spéciale à cet égard. Nous devons apporter toute notre coopération au Programme des Nations Unies pour le développement et à M. Mark Malloch Brown, son Administrateur, dans le cadre des responsabilités qui sont les leurs en ce domaine.

Le Bangladesh a peut-être des problèmes nombreux et variés, mais en tant que communauté dynamique et pluraliste qui compte 130 millions de nationaux, c'est aussi l'une des plus grandes démocraties du monde. Grâce à des concepts de microcrédit élaborés localement et grâce à des formes non traditionnelles d'enseignement, nous avons facilité une transformation de notre société et permis l'autonomisation des femmes. Ces expériences présentent un intérêt pour l'Afghanistan. Le Bangladesh, en tant que pays de la région, est prêt à les partager avec ses frères afghans. Nous estimons qu'il doit y avoir une perspective Sud-Sud dans la reconstruction de l'Afghanistan. Le partage des pratiques optimales dans un milieu comparable est non seulement utile, mais aussi essentiel.

Il faut que les 4 millions de réfugiés rentrent chez eux à brève échéance. S'ils peuvent rentrer avant l'élection de la loya jirga, ce sera encore mieux car ils pourront participer au processus décisionnel et ainsi être intégrés.

L'autonomisation des femmes est essentielle pour l'avenir de l'Afghanistan. Ce n'est qu'en donnant aux femmes les moyens de jouer un rôle dans l'économie du pays qu'on leur donnera leur autonomisation et non pas en la leur imposant. C'est aussi à ce niveau que l'expérience du Bangladesh en matière de microcrédit et de formes non traditionnelles d'enseignement présenterait un intérêt. Le rôle social accru des femmes permettra de faire porter l'accent sur les droits de la personne et, nous l'espérons, contribuera également à la mise en place d'une société moins dure et plus tolérante.

Le grand jeu auquel se livrent tous les protagonistes en Afghanistan – et qui consiste à tenter inlassablement de se positionner pour accéder au pouvoir – doit prendre fin. Il a provoqué l'une des plus grandes tragédies de notre époque. Faisons en sorte que le rideau tombe sur ce triste drame. Proclamons également l'aube d'une ère nouvelle pour l'Afghanistan et pour son peuple. Le projet de résolution dont nous nous sommes portés coauteurs contribuera à la réalisation de cet objectif. Nous

applaudissons le rôle qu'a joué l'Allemagne pour en permettre l'aboutissement.

M. Heinbecker (Canada) (*parle en anglais*) : Nous voudrions remercier la mission de l'Allemagne d'avoir assuré la coordination de cette résolution. Celle-ci donne les directives indispensables de l'Assemblée générale pour la situation en pleine évolution que connaît l'Afghanistan en matière politique, humanitaire et de sécurité.

Le Canada considère l'installation imminente de l'Administration intérimaire en Afghanistan comme un premier pas crucial vers un avenir décent pour le malheureux peuple afghan. C'est là la première possibilité réelle de paix durable dans un pays qui n'a connu ces 20 dernières années que les conflits et la misère. Les dirigeants afghans doivent être félicités par dessus tout pour avoir pris la décision de conclure cet accord qui pourrait faire date et pour avoir pris cette initiative courageuse pour améliorer la vie de leur peuple.

(*l'orateur poursuit en français*)

Nous félicitons le Représentant spécial, M. Brahimi, et son équipe pour le rôle clef qu'ils ont joué dans les pourparlers de Bonn. Nous continuerons à dépendre de ses sages conseils durant le processus de réconciliation, de reconstruction et de développement à long terme de l'Afghanistan. Nous espérons que les Nations Unies continueront à assumer une réponse cohérente aux défis que nous présente l'Afghanistan. Pour assurer une stratégie commune et efficace, tous les secteurs onusiens, politique, sécuritaire, droits de la personne, humanitaire et de développement, doivent être parfaitement coordonnés.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Il ne fait aucun doute que l'Administration intérimaire aura besoin d'un appui considérable de la part de la communauté internationale. Le Canada est résolu à collaborer avec l'Administration intérimaire pour faciliter la fourniture d'aide humanitaire et l'assistance à la reconstruction, cela afin d'assister la phase de transition vers la gouvernance démocratique. Nous estimons que tout gouvernement futur devrait représenter l'ensemble des Afghans et assurer la participation à part entière et en toute égalité des femmes dans le nouveau processus gouvernemental. Pour s'attaquer à la tâche qui l'attend, l'Afghanistan

aura besoin des talents de toute sa population, hommes et femmes ensemble.

Nous comptons que la nouvelle autorité assurera le plein respect des obligations de l'Afghanistan en vertu du droit international, y compris les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et le droit international humanitaire. La stabilité en Afghanistan est indispensable à l'effort global de lutte contre le terrorisme. Nous sommes encouragés par les succès récents de la campagne militaire contre le terrorisme en Afghanistan. En même temps, nous sommes très préoccupés par l'insécurité continue dans tout le pays, l'anarchie qui règne et les représailles. Le déploiement d'une force internationale de stabilisation apportera une contribution très importante dans le sens d'une transition politique stable en Afghanistan.

Comme beaucoup d'orateurs qui m'ont précédé l'ont déjà noté, la situation humanitaire en Afghanistan était déjà très difficile avant les événements du 11 septembre. Nous restons préoccupés en ce qui concerne la sécurité des civils afghans et nous demandons à toutes les parties de veiller à ce que protection et assistance leur soient fournies. Nous applaudissons aux efforts déployés par les Nations Unies, la Croix-Rouge et les organisations non gouvernementales pour continuer à répondre aux besoins des Afghans vulnérables tout au long de la récente crise, et nous notons en particulier le courage et le dévouement du personnel afghan local. Nous continuerons de souligner l'importance de construire et d'appuyer la société civile afghane.

Le Canada a fourni une aide humanitaire importante à l'Afghanistan au cours de ces 10 dernières années, y compris une aide substantielle en réponse à la crise actuelle. Nous restons déterminés à fournir une assistance humanitaire, et nous participerons de façon active au processus de reconstruction. Nous sommes très heureux de la réponse déjà reçue des Nations Unies dans le domaine humanitaire. L'Organisation a fait preuve de beaucoup d'esprit d'initiative et a su préparer sans attendre des plans d'urgence crédibles. Ceci doit se poursuivre, en particulier pour la transition de la phase de secours à celle de relèvement et de reconstruction. Nous notons la pertinence continue des structures de coordination qui sont en place en Afghanistan pour l'assistance humanitaire et l'assistance au développement, et nous recommandons qu'elles soient pleinement utilisées, y compris par le Groupe d'appui afghan. Nous attendons avec intérêt le

résultat des consultations en cours à Bruxelles entre le Groupe directeur pour la reconstruction de l'Afghanistan et la conférence des donateurs, qui doit se tenir à Tokyo.

Récemment on a pu voir des réfugiés afghans rentrer de pays voisins : c'est la preuve de l'optimisme que de nombreux Afghans partagent quant à l'avenir de leur pays. Nous reconnaissons et nous avons pleinement conscience du fardeau que les pays voisins ont assumé au cours des 20 dernières années pour répondre aux besoins des Afghans déplacés. Nous encourageons les pays qui accueillent des réfugiés afghans à continuer de fournir une protection à ceux qui sont dans le besoin et à coopérer pleinement avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour faciliter leur retour en toute sécurité et leur rapatriement librement consenti une fois que les conditions en Afghanistan le permettront.

M. Sharma (Népal) (*parle en anglais*) : Les événements tragiques du 11 septembre ont stupéfait l'humanité et mis en évidence la brutalité du terrorisme. Ils ont entraîné la formation d'une large coalition de nations qui se sont unies pour lutter de concert contre le terrorisme. Cette coalition pourrait marquer un tournant dans les relations internationales, en soulignant la nécessité impérieuse pour les nations d'oeuvrer ensemble afin de relever les défis communs. Le Népal a appuyé les mesures prises pour éradiquer le fléau du terrorisme mondial.

La guerre menée contre la terreur mondiale par les États-Unis a fait des progrès remarquables. Le régime répressif et obscurantiste des Taliban en Afghanistan s'est effondré; Al-Qaeda a été décimé et ses dirigeants sont en fuite; et les réseaux de terroristes, ainsi que leurs dispositifs de communications et de financement, ont été sérieusement perturbés. Les négociations de Bonn ont permis d'ouvrir la voie à une Administration intérimaire. Le peuple d'Afghanistan, pour la première fois en deux décennies, peut enfin trouver un répit et peut mettre la guerre et ses problèmes derrière lui. Le peuple afghan peut maintenant aspirer à un avenir pacifique, et la communauté internationale peut s'attendre à un recul du terrorisme international et à une sécurité accrue.

Cependant, les défis demeurent. Al-Qaeda est tombée, mais n'est pas totalement hors de combat. Il existe de nombreuses autres organisations terroristes

qui font des ravages en diverses parties du monde. Il faut les éliminer si nous voulons faire disparaître complètement la menace que fait peser le terrorisme sur le monde. La nécessité de réduire la pauvreté, l'analphabétisme et la morbidité ainsi que de promouvoir le développement durable et la justice, demeurent plus d'actualité que jamais si nous voulons être sûrs que les terroristes ne trouveront jamais plus l'occasion d'exploiter les points vulnérables des défavorisés et des dépossédés afin de promouvoir leurs néfastes desseins.

Alors que la guerre se termine en Afghanistan, l'attention de la communauté internationale doit maintenant se concentrer sur l'aide au Gouvernement intérimaire de l'Afghanistan, afin de sauvegarder et de consolider la paix et la stabilité et de mettre en place une campagne massive de secours humanitaires. Nous nous félicitons de l'initiative de la communauté internationale de s'engager dans une force multinationale pour les opérations de maintien de la paix en Afghanistan, et le Népal sera plus qu'heureux de fournir des contingents affectés au maintien de la paix afin d'établir la paix et la stabilité dans un pays frère de l'Asie du Sud.

L'autre priorité urgente pour l'Afghanistan et pour la communauté internationale doit consister à ouvrir la voie à la démocratie et au développement, dont les Afghans, victimes de la pauvreté et de la répression, ont tant besoin. Il est indispensable d'empêcher que ce pays malchanceux ne retombe dans une période noire, comme il convient de favoriser l'avènement d'une société pacifique, prospère et juste en Afghanistan.

M. Vohidov (Ouzbékistan) (*parle en russe*) : D'emblée, je voudrais exprimer ma sincère reconnaissance à la délégation de l'Allemagne pour avoir préparé avec tant de savoir-faire le projet de résolution dont nous sommes maintenant saisis. Depuis de nombreuses années, l'Allemagne n'a épargné aucun effort pour normaliser la situation en Afghanistan et coordonner nos travaux ici, au sein de l'Organisation des Nations Unies, en cette matière.

Le projet de résolution décrit de manière objective la situation de l'Afghanistan et prend en compte les intérêts de ce pays. Ses dispositions vont favoriser la formation d'un Gouvernement à large assise, légitime qui permettra en fin de compte d'assurer la stabilité de l'Afghanistan et mènera à

l'établissement de relations normales et de bon voisinage avec les pays limitrophes, conformément aux principes et aux normes du droit international.

L'Ouzbékistan apporte son soutien à l'accord réalisé à la conférence de Bonn, sous l'égide des Nations Unies, eu égard au règlement des affaires de l'État afghan, et nous appuyons la formation d'une Administration intérimaire, dirigée par M. Karzai. Nous pensons que cet accord constitue un premier pas sur la voie d'un règlement pacifique de la situation, débouchant sur une solution de compromis entre les différentes parties et au développement, sur cette base, de structures étatiques stables en Afghanistan.

L'Ouzbékistan, en tant que voisin immédiat de l'Afghanistan, comprend profondément la douleur, le chagrin qui ont affligé le peuple afghan, si durement éprouvé depuis tant d'années. Ce pays est aux prises avec un conflit depuis plus de 20 ans, et des générations entières ont grandi sans jamais connaître autre chose que l'effusion de sang. Du fait de ce conflit prolongé, un climat de méfiance considérable règne entre les différents partis, qui représentent des groupes ethniques et des territoires divers.

Compte tenu de tous ces facteurs, qui ont une incidence négative sur la situation du pays, un certain nombre de difficultés subsistent qui représentent des obstacles concrets à l'instauration de la paix. Il est primordial d'aboutir à la paix en Afghanistan. L'Ouzbékistan, bien sûr, préconise une stabilisation rapide de ce pays, et nous n'épargnons aucun effort pour fournir une aide humanitaire au peuple afghan qui en a tant besoin. Une aide humanitaire de près de 6 000 tonnes, envoyée tant par l'Organisation des Nations Unies que par d'autres institutions humanitaires, et transitant par mon pays, a été récemment acheminée en Afghanistan.

En novembre, le pont sur l'Amu Darya a été rouvert, permettant aux représentants de l'ONU et d'autres organisations internationales de convoier une assistance d'urgence, ce qui représente un pas de plus vers l'atténuation des conditions désastreuses dans lesquelles vit le peuple afghan.

Les arsenaux considérables d'armes et de munitions diverses qui ont été stockées sur le territoire afghan au cours des années de guerre représentent un problème très sérieux qui risque non seulement de compromettre la situation, sinon de l'exacerber, mais

aussi, peut-être, de créer de nouveaux foyers de tension. Selon les experts, on compte en Afghanistan des millions d'armes légères, ainsi que de l'artillerie lourde et d'autres armes. Nous sommes profondément préoccupés par le fait que ces armes se trouvent encore aux mains de différentes milices incontrôlées. Un nombre considérable d'armes sont encore entre les mains de la population civile. Il est essentiel de reconnaître que cette masse considérable d'armes pourrait être utilisée par des parties hostiles afin de régler des différends d'ordre interethnique, religieux ou autre. Malheureusement, cette possibilité ne peut être exclue à l'heure actuelle.

Tout conflit ou affrontement armé en Afghanistan pourrait mener à une nouvelle escalade de la guerre et pourrait, bien sûr, accroître la tension et mener à la déstabilisation de la région dans son ensemble. Nous sommes convaincus que le processus graduel visant à instaurer la stabilité et la paix en Afghanistan devrait être lié au règlement des problèmes relatifs au stockage considérable d'armes encore présentes en Afghanistan,

du fait de décennies de guerre. Nous pensons que les divers organes spécialisés au sein du système des Nations Unies ont un rôle vital à jouer à cet égard et que le Conseil de sécurité a également un rôle essentiel à jouer dans l'élimination du problème du stockage d'armes et du matériel de guerre en Afghanistan.

L'Ouzbékistan apporte son soutien au projet de résolution dont nous sommes saisis, et nous espérons qu'il sera adopté par consensus.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le débat sur ce point à l'ordre du jour.

Je tiens à informer les membres que, pour permettre à la Cinquième Commission d'examiner les incidences du projet de résolution A/56/L.62 sur le budget-programme, la prise d'une décision sur celui-ci est reportée.

La séance est levée à 12 h 55.